



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1833 VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013

DISTINCTION

Le Dr Denis Mukwege reçoit le prix suédois Right Livelihood



Selon le jury, le gynécologue congolais âgé de 58 ans est récompensé pour « l'action courageuse qu'il mène pour guérir les femmes survivantes de violences sexuelles dans les conflits armés et dénoncer les causes sous-jacentes de ces atrocités ». Entre-temps, le nom du médecin congolais est de plus en plus suggéré pour l'obtention du prix Nobel de la paix.

À New-York, Valérie Trierweiler, la compagne du président français, l'a de nouveau rappelé au cours d'une réunion internationale sur les violences sexuelles dans les conflits. Tout en saluant le travail du Dr Mukwege, elle a fait savoir que la France plaidera encore et toujours pour que les responsables de ces crimes ainsi que leurs commandants soient poursuivis et punis. Notons que 40.000 femmes ont reçu des soins ces dix dernières années à l'hôpital de Panzi dirigé par le célèbre gynécologue.

Page 14

FOOTBALL

Les matchs de la phase qualificative de la Division 1

La Ligue nationale de football vient de publier les calendriers des matchs de la phase qualificative pour la Division 1. C'est le 23 septembre qu'elle a procédé au tirage au sort des équipes dans le cadre de la programmation des matchs. Le coup d'envoi des rencontres sera donné le 6 octobre sur les trois sites retenus, à savoir Mbandaka, Kindu et Kananga. Il s'agira des rencontres à élimination directe sur les deux premiers sites qui comptent chacun quatre équipes tandis qu'à Kananga, trois équipes vont s'affronter en manche unique triangulaire.

Les clubs champions de onze provinces du pays seront donc en compétition pour trois places qualificatives. L'on rappelle que le premier de chacun de trois sites obtiendra son sauf-conduit pour la Division 1.

Page 14

Nord-Kivu

Nouvel accrochage entre les Fardc et le M23



Des éléments des Fardc à Goma

Qu'est-ce qui s'est réellement passé jeudi dans la cité de Kahunga sur la route Kiwanja-Mabenga à environ 80 km au nord de Goma ? Difficile de restituer objectivement les faits étant entendu que les Fardc et le M23 se rejettent la responsabilité de

la reprise des hostilités après une trêve relative observée depuis le 30 août sur la ligne de front.

Le porte-parole des Fardc/Nord-Kivu cité par l'AFP parle d'un « simple accrochage vite terminé » entre deux patrouilles de combat des



Le M23 après la prise de Goma en novembre 2012

forces loyalistes et du M23. Pour Bertrand Bisimwa, président du M23, c'est l'armée gouvernementale qui a repris l'initiative de combats aux fins de « saper les efforts de paix entrepris ces derniers jours par la communauté internationale et qui ont

abouti à la reprise des négociations de Kampala ».

Une psychose est depuis lors observée à Kiwanja eu terme de ces combats ayant fait deux victimes du côté rebelle.

Page 12

CONCERTATIONS NATIONALES

Organisation et conduite remises en cause

La déclaration politique de la Coalition des patriotes pour la République (CPR) du 24 septembre vient relancer le débat sur la question de la crédibilité des concertations nationales en cours en RDC. Cette plate-forme politique vient de déclarer qu'elle ne s'associera pas aux décisions qui, d'après elle, compromettent la cohésion nationale. Parmi les décisions que la Coalition refuse d'avaliser, il y a notamment celle en rapport avec la révision des dispositions intangibles de la Constitution spécialement en son article 220. La CPR note une absence d'organisation dans la matérialisation de l'ordonnance des références au facilitateur et au représentant du secrétaire général de l'ONU, ainsi que celle de la définition claire de leur rôle respectif au regard de la résolution 2098 du Conseil de sécurité de Nations unies et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba.

Page 12



François-Xavier Beltchika, président du CPR

DGRAD

L'Asadho réclame l'ouverture d'une information judiciaire contre les responsables

Dans sa démarche, l'ONG exhorte le procureur général de la République à retrouver les vingt-six millions de dollars qui n'ont pas été retracés par l'Inspection générale des finances (IGF) auprès de la Direction générale des recettes administratives et domaniales (Dgrad) et à punir les responsables de la régie financière et de toute autre institution publique impliquée dans la perception de ces fonds perdus. L'Asadho a noté que dans le cadre de la certification des déclarations faites par la Dgrad pour l'élaboration du rapport Itie 2010, l'IGF avait émis des réserves au sujet de la sincérité desdites déclarations et n'était pas arrivée à retracer plus de quatre-vingt-six millions déclarés auprès de cette régie financière. En foi de quoi, l'ONG s'est dite inquiète qu'aucune mesure administrative n'ait été prise contre les présumés auteurs de la situation ainsi décrite.

Page 12

ÉDITORIAL

Institutions

Ce n'est assurément pas un hasard si la question des institutions et, avec elle, le débat sur une éventuelle réforme de la Constitution alimentent toutes les conversations, toutes les hypothèses, toutes les spéculations. Sorti – par miracle diront certains – de la terrible ornière dans laquelle l'avait plongée une interprétation détestable des règles démocratiques adoptées à l'issue de la Conférence nationale souveraine de 1991, notre pays sait par expérience ce qu'il en coûte de ne pas s'interroger pacifiquement sur le bon ou le mauvais fonctionnement des institutions.

Au terme des quinze années qui l'ont vu se reconstruire après les guerres civiles de 1997 et 1998, il est juste que ses dirigeants, mais aussi les simples citoyens que nous sommes, envisagent les réformes qui permettraient au Congo de profiter pleinement des progrès ainsi accomplis. À la condition, bien sûr, que les modifications envisagées pour améliorer la gouvernance publique fassent l'objet d'un débat, non, comme le voudraient certains, sous la forme d'états généraux aussi artificiels que dénués de légitimité, mais à travers une consultation démocratique qui, elle, serait tout à la fois indiscutable et indiscutée.

L'une des vertus principales de la vaste opération qui se déroule actuellement sur toute l'étendue du territoire dans le but de recenser les électeurs est précisément qu'elle rendra possible une telle consultation si les plus hautes autorités de l'État décident de la lancer. Au-delà du bénéfice immédiat qu'il procurera à toutes les formations politiques lors des prochaines élections locales en garantissant à chacune d'elles que les voix de ses partisans seront effectivement prises en compte, le recensement administratif spécial rendra possible une consultation populaire sur l'évolution de notre système démocratique.

Il n'est pas étonnant, dans un tel contexte, que la rue bruisse des rumeurs les plus diverses concernant une révision éventuelle de la Constitution. Ceci ne signifie nullement qu'au sommet de l'État la cause soit entendue, mais seulement que le peuple congolais, ayant su se reconstruire, s'interroge à juste titre sur son propre destin.

Qui, honnêtement, pourrait le lui reprocher ?

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Le deuxième passage débute aujourd'hui

Trois catégories de personnes sont concernées par ce deuxième tour du recensement administratif spécial qui se déroule sur l'ensemble du territoire : les personnes ayant des récépissés, les sans-pièces et les peuples autochtones.

Le président du comité technique chargé du recensement administratif spécial, Antoine Evoundou, a donné cette information lors du point de presse qu'il a animé le 25 septembre à Brazzaville.

« La coordination a décidé d'en-

gager ce deuxième passage pour procéder à l'inscription de ces personnes. Il ne s'agit pas d'une nouvelle opération. Pendant cette opération, des agents recenseurs passeront de maison en maison, en fonction des éléments qu'ils détiennent déjà », a déclaré Antoine Evoundou.

À la fin de ce deuxième passage, les membres de la commission locale auront la mission de valider tous les registres avant de procéder à la saisie informatique.

Pour des besoins de clarté, les listes des personnes nouvelle-

ment recensées et dont la certification sera faite par tous les membres de la commission locale devraient être présentées à la coordination nationale.

Notons qu'à ces listes sera joint un procès-verbal justifiant le nombre de personnes recensées selon leur catégorie. Commencé en août, le recensement administratif spécial sera clôturé le 15 octobre prochain. Son objectif est d'élaborer, sur la base de données certifiées, les listes des potentiels électeurs pour les futurs scrutins.

Lopelle Mboussa Gassia

Le Congo examine sa politique d'investissement

Le gouvernement en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le développement (Cnuced) a lancé, le 25 septembre à Brazzaville, l'examen de la politique d'investissement.

L'élaboration de cette politique d'investissement se fera en plusieurs phases. Elle devra abou-

bouche sur des politiques d'investissements efficaces et cohérentes visant le développement durable. Les résultats attendus devront se lire en termes de création d'emplois.

Ces résultats contribueront aussi à l'augmentation des revenus, tant pour les populations que pour l'État. Dans cette politique, le Congo doit œuvrer pour attirer les investisseurs comme l'a dé-

appuyé en premier lieu par la Cnuced, qui accompagne les pays en développement et les économies en transition à relever les défis économiques et sociaux. Dans ses prérogatives, la Cnuced intervient dans la recherche et l'analyse, la production des rapports ; la recherche de consensus et le partage d'expériences en matière de politiques économiques et sociales ainsi que par l'assistance technique.

Quant au Pnud, deuxième partenaire, il s'engage à faciliter la mise en œuvre des recommandations préconisées dans le rapport final. « Le Pnud appuie diverses initiatives entreprises par le ministère du Commerce et des approvisionnements, notamment l'organisation des séminaires de renforcement des capacités nationales en matière de commerce, l'élaboration d'un guide pratique pour l'intégration du commerce au développement », a déclaré le représentant résident par intérim du Pnud au Congo, Éloi Kouadio IV.

Firmin Oyé



Christophe Okandza, Eloi Kouadio IV et Chantal Dupasquier

tir, dans un premier temps, à la conception d'un rapport final qui sera présenté lors d'un atelier national.

Une fois validé, ce document dé-

claré le directeur général du Plan et du développement, Jean-Christophe Okandza, qui a patronné les travaux. Pour accomplir cette mission, le Congo est

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoul

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Galosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongoparis.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MARINE MARCHANDE

Célébration de la Journée mondiale de la mer

La Journée mondiale de la mer a été célébrée hier sur le thème : « Développement durable : la construction de l'OMI au-delà de RIO + 20 ». À cette occasion, le gouvernement a rendu publique une déclaration lue par le ministre délégué chargé de la marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

Comme chaque année durant la période du 23 au 27 septembre, cette journée marque le renouvellement des engagements pris par l'Organisation maritime internationale (OMI) de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à l'exploitation de ces vastes étendues d'eau et finalement de leur rendre la place qu'il leur revient puisqu'elles occupent les trois cinquièmes de la surface du globe.

« Comme l'a dit Monsieur Koji Sekimizu, secrétaire général de l'OMI, la chaîne logistique mondiale, mécanisme complexe qui permet le fonctionnement de l'économie planétaire actuelle,

caractérisée par son interdépendance, est au cœur de tout projet de développement durable et le secteur maritime constitue un maillon essentiel de cette chaîne », a indiqué le ministre. À bien y regarder, le système de transports maritimes contribue déjà notablement aux trois piliers du développement durable, à savoir le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement. Ces dernières années, il nous a été donné au Congo de constater comment les lourds investissements consentis par le gouvernement dans la maîtrise de la chaîne de transports ont contribué au développement continu et à la croissance de l'économie nationale.

À la veille de la 28e assemblée générale de l'OMI, qui se tiendra à Londres du 25 novembre au 4 décembre 2013, les objectifs majeurs du Congo passent par la mise en œuvre du Code communautaire révisé de la marine marchande de la Cémac adopté le 22



Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou

juillet 2012 ; la poursuite des travaux d'extension du port autonome de Pointe-Noire et la ferme volonté de créer d'autres abris en mer pour l'exportation de nos produits miniers ; la transformation de l'Administration maritime

(direction générale de la Marine marchande) en véritable structure tournée vers le respect des règlements de sécurité, de sûreté et de navigation maritimes, la protection des intérêts des gens de mer tout en contribuant à l'es-

sor de l'économie nationale par la promotion d'un secteur maritime privé congolais ; la formation maritime des Congolaises et des Congolais dans les académies et universités maritimes où, pour l'année académique 2012-2013, le taux de réussite a été de 90%, en espérant que les concours de cette année emboîteront le pas. Le Congo compte aussi poursuivre l'assouplissement des formalités administratives maritimes ; l'assistance aux chargeurs ; la réduction des coûts portuaires avec la création par la loi n°16-2013 du 19 juillet 2013 du Guichet unique des opérations transfrontalières ; le suivi et la mise en œuvre du plaidoyer pour l'adoption, en janvier 2014, par l'Union africaine de la Stratégie AIM 2050 ; et enfin, le suivi et la mise en application des dispositions de la Déclaration du 25 juin 2013 à Yaoundé par les chefs d'État et de gouvernement de la Cécac, la CGG et de la Cédéao pour lutter contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

Guillaume Ondzé

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

L'eau, un facteur d'attrait touristique

Le Congo a célébré la 34e journée qui a porté sur « Le tourisme et l'eau : protéger notre avenir commun ». Un thème en relation avec la résolution des Nations unies qui a proclamé 2013 « année internationale des Nations unies de la coopération dans le domaine de l'eau »

Cette trente quatrième Journée mondiale s'articule autour du rôle du tourisme dans l'accès à l'eau, en mettant en lumière la responsabilité qui incombe à l'industrie du tourisme de préserver l'eau et de la gérer intelligemment de manière durable. Le

été une des premières ressources largement utilisées dans le tourisme. L'eau, ajoute-t-il, séduit, attire et fascine : c'est un facteur d'attrait touristique. Elle est une ressource naturelle qui a elle seule sert de fondement au développement des activités touristiques. Pour preuve, les stations balnéaires, les stations thermales, les clubs nautiques, les croisières maritimes, les randonnées fluviales sont là pour en témoigner », poursuit le ministre.

Josué Rodrigue Ngonuimba a reconnu que le tourisme, comme toute

giques ; c'est pourquoi le pays encourage toutes les formes de tourisme durable fondées sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Car, ce tourisme respectueux de l'environnement est la seule forme de tourisme rentabilisant l'exploitation des ressources biologiques tout en les protégeant. Il contribue également à lutter contre la pauvreté. Cependant, il n'est pas question de perdre de vue que d'autres activités sont susceptibles de mettre en péril cette ressource naturelle et de compromettre ainsi son utilisation à des fins touristiques.

C'est la raison pour laquelle, en cette année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, la commémoration de la Journée mondiale du tourisme donne au gouvernement l'occasion d'exhorter tous les acteurs impliqués, de près ou de loin, dans le développement du tourisme, à préserver l'eau et à la gérer intelligemment de manière durable. Pour ce faire, l'Organisation mondiale du tourisme invite ses membres à intérioriser la notion d'utilisation durable de l'eau en favorisant la réduction de la consommation de l'eau, l'amélioration de la gestion des eaux usées dans les établissements touristiques afin de contribuer à assurer un accès durable aux ressources en eau dans le monde.

Cette journée, rappelés-le, a été instituée par les pays membres de l'Organisation mondiale du tourisme pour mieux faire percevoir à la communauté internationale, l'importance que revêt le tourisme sur le plan social, culturel et économique.

Bruno Okokana



Josué Rodrigue Ngonuimba

gouvernement congolais, par l'entremise du ministre de tutelle, a prononcé un message dans lequel il exhorte tous les Congolais à faire de l'économie de l'eau la priorité de tous car « l'eau, c'est la source de toutes les vies et le fondement des diverses activités ».

« L'eau, affirme le ministre du Tourisme et de l'Environnement, constitue l'un des atouts principaux de l'activité touristique. Elle a toujours

activité humaine, peut avoir des effets négatifs sur l'environnement et ses ressources biologiques. Et d'insister : « Il faut veiller à ce que la satisfaction des besoins touristiques ne puisse porter atteinte à l'environnement et particulièrement aux ressources naturelles telles que l'eau. » Parlant du Congo, le ministre pense que le niveau de l'activité touristique a encore moins d'impact sur l'environnement et ses ressources biolo-

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

La ministre des PME échange avec la Banque mondiale

À l'issue d'une réunion de travail avec le département des Petites et moyennes entreprises chargé de l'Artisanat, la représentante de la Banque mondiale (BM) au Congo, Sylvie Dossou Kouamé, a annoncé le 27 septembre à Brazzaville, que l'exécution du Projet d'appui à la diversification économique (PADE), dans sa composante « amélioration du climat des affaires », connaîtra un changement de calendrier.

L'institution financière a connu quelques difficultés dans la mise en œuvre du PADE. C'est pourquoi, en collaboration avec le ministère des PME et de l'Artisanat, un plan d'action a été arrêté de commun accord. Les partenaires se sont donné du temps pour son exécution. « C'est un projet que nous sommes en train de restructurer pour le rendre plus pertinent aux besoins du Congo, en terme de création d'entreprises. Car le secteur privé souffre de beaucoup de maux, et contribue très peu au développement. Or nous pensons que c'est un secteur très important pour la création d'emplois, de richesse et aussi pour lutter contre la pauvreté. Donc à travers ce projet, nous voulons atteindre ces objectifs », a expliqué Sylvie Dossou Kouamé.

Son interlocutrice, la ministre Yvonne Adélaïde Mougany, s'est dite confiante à la suite des explications données, souhaitant que le processus en marche conduise à la diversification économique. Le PADE est un projet que la BM met en œuvre de façon très étroite avec le gouvernement. Le ministère des PME joue en effet un rôle central. Ce projet vise essentiellement à améliorer le climat des affaires et à faire en sorte que le petit entrepreneuriat se développe au Congo.

Cependant, il ressort de cette réunion que des réformes importantes ont été prises par le gouvernement permettant de mettre un peu plus de souplesse dans la création d'entreprise, de rendre le processus plus rapide et moins coûteux. À ce titre, le centre de formalités des entreprises est incontournable et la question de l'opérationnalisation de cette structure a également été évoquée afin de faire en sorte que ce centre joue pleinement son rôle.

Rappelons que le sujet de la restructuration du PADE avait déjà fait l'objet, en juin dernier, d'un échange entre le président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers, et le spécialiste en finance et développement du secteur privé de la BM.

À cette période déjà, les deux hommes avaient signifié cette nécessité dans le but d'améliorer le climat des affaires et de développer le secteur privé hors pétrole. Aussi cette réforme concerne quatre secteurs : la transformation du bois, l'agro-industrie, le transport et la logistique, et le secteur minier.

Nancy France Loutoumba

PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public Brazzavillois, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat (B.C.H) représentée par son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI,

Il sera procédé, le Samedi 28 septembre 2013 à 10heures précises en l'Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, Office sis 03 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex ANTONETTI Marché Plateau centre-ville Brazzaville,

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble R+7 de la Société Congolaise Immobilière YOKA Bernard (SCIYB) SA communément appelé «Immeuble YOKA BERNARD» sis au Rond-Point de la Coupole centre-ville Brazzaville, cadastré Section Q, formant la parcelle numéro 49, d'une superficie de 1994m², objet du Titre Foncier numéro 4.410 de la Commune de Brazzaville, Préfecture du Pool. Ledit immeuble est limité ainsi qu'il suit:

- Au Nord-Est par le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Ex Avenue Paul DOUMER,
- Au Sud par la rivière Mfoa,
- A l'Est par la rue A. FONDERE,
- A l'Ouest par la rivière Mfoa,

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et en l'Office du Notaire vendeur le 11 juillet 2013 par le Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO et le Cabinet d'Avocats Yolande NGO MINYOGOG, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: Neuf Milliards Cinq Cent Millions (9.500.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère est fixé à la somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) Francs CFA. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Nul ne sera admis à porter des enchères que s'il a déposé entre les mains du Notaire, au plus tard, trois (3) jours au moins avant la date d'adjudication, une consignation de Cinquante Millions (50.000.000) Francs CFA;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher, du lundi au vendredi de:

1°)- Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO, domicilié 46, Avenue William GUYNET, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville B.P. 2041, Tél/fax : (242) 22 281 34 42 –Brazzaville République du Congo

2°)- Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à Brazzaville, Office sis 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex-Avenue ANTONETTI, Marché du Plateau, Centre-Ville Brazzaville, Tél.05.556.49.38 ;

3°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un Office sis 29, rue Bomitabas (Immeuble Ex Cinéma Vox-Marché Mougali) Poto-Poto II, BP.14642, Tél. (242) 06.68.70.49 / 06.68.70.28 / 05.529.47.82/05.529.47.83.



ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Les médias de la Sangha sont impliqués

Des émissions destinées à sensibiliser et à éduquer les populations sur la gestion durable de la biodiversité pour la conservation de la nature seront diffusées sur les antennes de plusieurs radios communautaires du département de la Sangha.

La décision a été arrêtée à Pokola lors de l'atelier de renforcement des capacités et de partage d'expériences entre les animateurs des radios communautaires sur la production d'émissions thématiques. L'atelier organisé par le Réseau des radios communautaires d'Afrique centrale (Rerac) en collaboration avec l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN) a connu la participation d'animateurs des radios locales Bénié, Maria Congo, Biso na Biso

et Canal Pokola. L'atelier, animé par les Camerounais Salif Wargo et Constantin Pierre Yack, de la Radio environnementale de Yaoundé, vise à recycler les capacités des journalistes et animateurs des radios communautaires des départements de la Sangha et de la Likouala en matière d'éducation environnementale. Le programme est basé autour de trois principes clés – la sensibilisation, l'éducation et la mobilisation. Il s'agit pour les producteurs des émissions d'impliquer les communautés locales à la donne environnementale afin qu'elles en intègrent les principes dans leur vie quotidienne. « *Aucun projet de développement ne peut être efficace s'il ne prend pas en compte le volet envi-*

ronnement, la gestion des ressources naturelles, la biodiversité ainsi que les droits des populations autochtones », a souligné Constantin Pierre Yack.

Le Rerac se donne pour mission d'accompagner toutes les communautés dans la gestion durable des ressources naturelles afin de promouvoir à la fois le développement participatif des communautés et la conservation de la nature et de la biodiversité.

Les départements de la Sangha et de la Likouala ont été choisis pour abriter la phase expérimentale de ce séminaire en raison de leurs potentialités naturelles diversifiées et inépuisables.

Fortuné Ibara

BRAZZAVILLE

Les pompes funèbres dotées de nouveaux corbillards

Au total, quinze véhicules de transport des corps ont été remis, le 25 septembre, à la mairie centrale de Brazzaville par le député-maire de la ville, Hugues Ngouelondélé.

Après la réception de ces véhicules, le directeur des pompes funèbres, Ferdinand Malonga Milandou, n'a pas caché sa satisfaction : « *Ces corbillards sont un grand soulagement pour les services des pompes funèbres. Ils vont permettre d'arrêter le transport de deux corps dans un même véhicule et une longue attente pour le transport vers un cimetière. Ils viennent aussi pour soulager la population de diverses tracasseries.* »

Le secrétaire général du conseil départemental et municipal, Abraham Ebela, a exhorté, dans son mot de circonstance, le directeur des pompes funèbres et son personnel à en faire bon usage.

Il a indiqué : « *Le député-maire et le secrétaire général n'hésiteront pas à vous demander des comptes dans la façon de gérer. Chauffeurs, mécaniciens et agents d'entretien, ces véhicules constituent une partie de votre vie. Je vous demande de protéger votre outil de travail comme vous protégez vos biens privés. Aucune excuse ne sera tolérée si d'aventure vous en abusez ou les utilisez à d'autres fins. Dans l'exercice de votre métier, il va falloir ban-*

nir les comportements déviants à l'instar de la pratique des pots de vin, la concussion, la corruption et toutes les antivaleurs que l'on peut imaginer. » Par ailleurs, il a souligné qu'après l'inauguration, en juillet dernier, du premier module de la morgue, composé de 284 casiers, et cette dotation en corbillards, il ne restait qu'à ouvrir le cimetière de Matari.

Notons que le transport des corps à la morgue municipale était devenu un casse-tête pour les parents. Ces derniers étaient contraints de louer des véhicules privés pour le transport vers les cimetières.

Lydie Gisèle Oko

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Oyo a reçu la jeune chambre internationale du Congo

Sur fond de musique traditionnelle, l'événement a été célébré le 21 septembre à Oyo, dans le département de la Cuvette, en présence de François Ibovi, ministre de la Santé et de la Population.

La célébration à Oyo de la Journée internationale de la paix a obéi à plusieurs objectifs : faire la promotion de la paix en vertu de la Charte des Nations Unies que partage la JCI ; mais aussi redynamiser la JCI Mweri d'Oyo pour accroître la visibilité de la JCI Congo et surtout sa répartition équitable et représentative à l'échelle nationale. Pendant que se déroulait la manifestation d'Oyo, plusieurs membres de la JCI éparpillés dans le monde ont mené simultanément des actions visant à renforcer les idéaux de paix conformément à la résolution 36/37 de l'assemblée générale des Nations Unies de 1981. Ainsi, à l'initiative de la JCI Londres, les membres de la JCI Congo ont mené en parallèle avec d'autres membres de la JCI à travers le monde, une sensibilisation sur la paix au moyen de la musique, de chants et de la danse.

La délégation de la Jeune chambre internationale (JCI) du Congo était conduite par Richard Mondouji, président en exercice de la JCI Congo en 2013. Il avait à ses côtés Karel Ntsika, sénateur JCI, Bob Bouba, le

précédent président, René Kounkou, vice-président exécutif, ainsi que des membres du comité directeur tels Hamid Mazu, Francis Makosso et Josequel Tchiana. Dans la commune urbaine d'Oyo, la délégation a été accueillie par Angélique Mbinga, représentant le maire d'Oyo, Marcel Okoyo, le sous-préfet d'Oyo, les chefs de village d'Edou, Abo, les chefs de quartiers d'Oyo sans oublier les membres de la JCI Mweri d'Oyo en cours de réaffiliation à la JCI Congo. Après les allocutions d'usage d'Angélique Mbinga, du président national de la JCI et du sénateur Karel Ntsika, trois groupes traditionnels ont animé la cérémonie qui a eu lieu dans la cour de la mairie d'Oyo. Leur musique, leurs chants et leurs danses prônent la paix, valeur tant promue par le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso.

La Jeune chambre internationale est une fédération mondiale de 200.000 jeunes professionnels et entrepreneurs répartis en près de 5.000 communautés dans plus de 100 pays à travers le monde. Sa mission est d'offrir des perspectives de développement aux jeunes en leur donnant la capacité de créer des changements positifs « *pour établir la paix dans le monde de manière permanente et définitive* ».

Hervé Brice Mampouya

OFFRE D'EMPLOI

Annonce : Directeur des Ressources Humaines (H/F)



CFAO est un leader de la distribution spécialisée dans ses métiers clés, la distribution automobile et pharmaceutique, en Afrique et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-mer. CFAO opère également en Afrique dans la distribution de matériels d'équipement, la production et la distribution de biens de consommation courante ainsi que de certains services technologiques. CFAO est présent dans 37 pays, dont 32 pays d'Afrique, ainsi que dans sept Collectivités et Territoires d'Outre - Mer, et emploie 11 400 personnes à fin 2012.

Nous recherchons aujourd'hui le Directeur des Ressources Humaines (H/F) de notre filiale automobile basée à Pointe-Noire, au Congo.

Membre du Comité de Direction et en lien direct avec le Directeur Général de CFAO Motors Congo, votre mission principale consiste à définir et à animer la politique des ressources humaines de la filiale et d'en assurer la gestion.

Dans un contexte de croissance, vous pilotez la poli-

tique de recrutement et d'intégration ainsi que la formation.

Dans le cadre des projets du Groupe, vous accompagnez le développement des compétences et mettez en œuvre les dispositifs de rémunération individuelle et collective adéquats.

Responsable de l'administration du personnel, vous êtes le garant de l'application de la législation, vous co-animez les relations sociales de la filiale et assurez la relation avec l'Administration locale.

Votre profil :

Diplômé(e) d'une formation RH, vous justifiez de 10 ans d'expérience en gestion des ressources humaines et avez occupé un poste de Direction idéalement au Congo. La maîtrise du droit social et des techniques de gestion de la paie sont indispensables.

Si vous souhaitez répondre à cette annonce, veuillez déposer votre candidature sur notre site internet www.cfaogroup.com rubrique carrières.



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDERE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur




296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Hp Cp1525 imprimante laser couleur



285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Weekend NON STOP !!!



Avec Masolo Ya Bandeko

Minutes incluses	Coût d'activation	Coût
150 minutes	1000 FCFA	1000 FCFA
300 minutes	2000 FCFA	2000 FCFA

Parlez plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.


www.waridlog | 04 400 05 23 ou 720

WARID
Passer à l'action

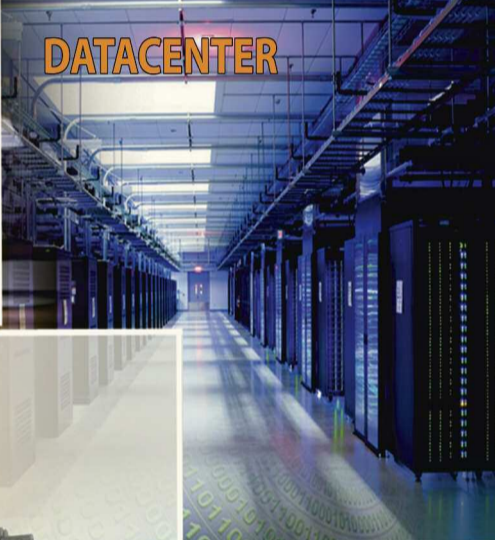
BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution


Communications Unifiées



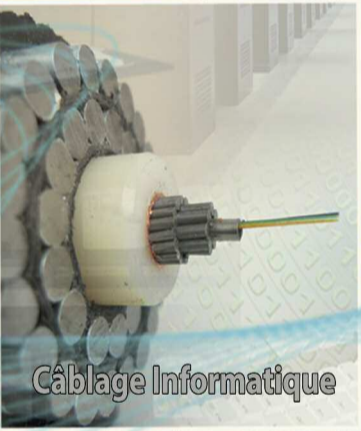
DATACENTER




Sécurité



Câblage Informatique



Système Informatique



BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

RENTÉE SCOLAIRE 2013-2014

La Fenco dresse l'état de lieux

La secrétaire chargée des conflits de travail et de la juridiction à la Fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco) a demandé au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de diligenter le processus de la tenue des Commissions administratives et paritaires (CAP), anciennement connues sous le sigle de CAPA. Dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, Yvonne Bernadette Mfoutou est revenue sur les maux qui minent le sous-secteur à l'orée de la rentrée scolaire 2013-2014, prévue pour le mardi 1er octobre dans tout le pays.

Affiliée à la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Fenco a organisé récemment une série de descentes dans quelques départements du Congo pour vulgariser les conclusions des négociations globales gouvernement-partenaires sociaux qui se sont achevées le 12 août dernier par la signature d'un accord-cadre. Si la rentrée se prépare bien au regard des engagements des enseignants membres de ce syndicat, la délégation a fait un triste constat

Déficit en personnel : l'administration est indexée

À l'issue du conseil national de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, il ressort que le sous-secteur accuse actuellement un déficit de près de 14 000 enseignants. Selon la Fenco, le problème se situe au niveau de l'administration qui ne sait pas réellement la conduite à tenir face aux enseignants qu'elle affecte à l'intérieur du pays. « L'administration devrait prendre ses responsabilités dans le suivi de ces enseignants. On recrute un enseignant, on l'affecte à l'intérieur du pays, mais le pauvre s'en va avec presque rien (30 000 FCFA seulement) comme mise en route. En acceptant d'y aller, il passe plusieurs mois sans être pris en charge par le budget de l'État. C'est pourquoi, les enseignants reviennent et rentrent dans les circuits pour se retrouver à Brazzaville en laissant des postes vacants », a déploré la syndicaliste.

Pour le bien-être des enseignants nouvellement recrutés et pour l'équilibre de l'école, elle a de-

prescrits ne sont pas souvent respectés. Les quotas attribués au ministère de l'Enseignement, a-t-elle critiqué, s'épuisent souvent sans que tous les concernés ne reçoivent leurs textes d'intégration.

Bénévoles et prestataires : les grands oubliés

Dans la notification des quotas de recrutement au titre de 2013, déclarée « année de l'éducation de base et de la formation professionnelle », les bénévoles et les prestataires des deux sous-secteurs de l'enseignement n'ont pas été pris en compte. D'après la Fenco, cette catégorie d'enseignants qui évoluent dans les établissements publics de l'hinterland peut bel et bien réduire le déficit criard déploré. « Ils sont en train d'évoluer dans les établissements publics sans rémunération ni aucune reconnaissance de l'État. Les autorités n'ont pas de raisons à donner pour dire qu'ils n'ont pas de diplômes professionnels. Par rapport à la ronde que nous avons effectuée dans le pays, certains responsables se sont rendus compte que l'école est tenue effectivement par cette catégorie d'enseignants.



sible dans certains départements ayant occupé les premiers rangs lors des résultats des examens d'État de cette année, à l'image de la Sangha, des Plateaux et autres. Ceux-ci se sont placés largement devant Brazzaville et Pointe-Noire, où évoluent les titulaires.

L'engagement décennal foulé aux pieds

Depuis belle lurette, lorsqu'on recrute les enseignants, ils ont toujours une fiche à remplir sous forme d'engagement pour exercer cette profession pendant au moins dix ans. Actuellement « l'engagement » n'est plus respecté. Pour Yvonne Bernadette Mfoutou, ceci s'explique par le manque de mesures d'accompagnement. Les enseignants ont, a-t-elle signifié, tendance à rechercher là où ils peuvent être mieux rémunérés. « Avec le problème de statut particulier, si l'on peut revaloriser notre sous-secteur, nous pensons que l'engagement décennal va être respecté. Nous avons même des enseignants qui sont recrutés depuis douze mois sans salaire. Il est obligé de revenir s'asseoir pour attendre cette prise en charge ».

L'accord-cadre, une garantie pour la Fenco

Interrogée sur la dernière déclaration d'une frange de la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant qui estimait que la question du statut particulier n'avait pas été abordée pendant le dialogue social, la représentante de la Fenco a indiqué qu'elle avait reçu des garanties. Elle s'est demandée si, au sortir de ces négociations, les représentants de la CRPE avaient pris soin de rassembler leur base pour rendre publiques les conclusions arrêtées.

« Je pense que si cela a été fait, il

n'y aurait plus de déclarations allant à l'encontre de ce qui a été décidé. L'acquisition de notre statut particulier est en bonne voie, elle n'est pas floue. Pour le relèvement du point indiciaire, on a donné à tous les fonctionnaires, nous avons une garantie qui est l'accord-cadre irrévocable », a-t-elle précisé.

Retour sur les deux mois de grève des enseignants

L'année scolaire 2012-2013 a été marquée par une grève des enseignants qui a totalement paralysé les sous-secteurs d'enseignement pendant deux mois sur toute l'étendue du territoire national.

Les enseignants revendiquaient, entre autres, l'adoption de leur statut particulier, le relèvement du point d'indice à 320, la publication des textes harmonisés et le paiement des rappels de solde d'activités. Le mouvement avait été suspendu grâce à l'implication du gouvernement dans son ensemble, et même des partis politiques de la majorité présidentielle, avec comme garantie : l'ouverture des négociations globales.

Tous ces points avaient été inscrits à l'ordre du jour de ces assises. Concernant les rappels de solde d'activités, il a été convenu que pour des situations antérieures et des dossiers qui étaient déjà traités au niveau de la solde, la paie devrait se faire avant l'année prochaine. Même chose pour les textes harmonisés où tous les dossiers qui étaient dans le circuit d'approbation devraient être publiés avant S'agissant du statut particulier, la mouture rédigée par les enseignants pendant la grève a été retirée afin de l'arrimer à la nouvelle loi portant refonte du statut général de la fonction publique.

Parfait Wilfried Douniama

« L'acquisition de notre statut particulier est en bonne voie, elle n'est pas floue. Pour le relèvement du point indiciaire, on a donné à tous les fonctionnaires, nous avons une garantie qui est l'accord-cadre irrévocable »

à l'intérieur du pays. « Nous demandons au ministère de diligenter le processus de la tenue des « CAPA » parce que nous nous sommes rendus compte qu'à l'intérieur du pays, les enseignants ne sont pas avancés. Il y a ceux qui sont déjà à leur 24^e année de service mais qui sont payés au grade d'instituteur stagiaire », a regretté Yvonne Bernadette Mfoutou.

mandé au ministère de revaloriser la prime de mise en route, en revenant sur les anciennes habitudes qui consistent à payer les avances de solde. La présidente du Syndicat des enseignants ex bénévoles, membre de la Fenco, Yvonne Bernadette Mfoutou, justifie aussi ce déficit par des manœuvres enregistrées au niveau de la Fonction publique et des finances où les quotas

Nous avons lancé un appel auprès du gouvernement par rapport au quota de cette année pour qu'il prenne en compte les bénévoles et les prestataires dans leurs notifications », a-t-elle commenté. En effet, il n'est pas rare de rencontrer des établissements publics dont l'unique titulaire est le directeur qui est suppléé par les bénévoles et les prestataires. Cela est vi-

ARRÊT SUR IMAGE

Vetuste, le CEG Dominique Batekolo de Makélékélé, 11,57% d'admis au BEPC 2013 (dernier des établissements du Congo) recevra bien les élèves en l'état cette nouvelle année.





MERCI BRAZZAVILLE !

**MATONDO MINGI
BRAZZAVILLE !**

© iStockphoto

www.tv5monde.com

Grâce à vous, TV5MONDE est la 1^{ère} chaîne panafricaine internationale. Merci de votre fidélité !

Notoriété globale : 100 %
Audience cumulée hebdomadaire : 94,3 %
(Source TNS SOFRES - AFRICASCOPE 2013)

Retrouvez TV5MONDE en réception directe sur Eutelsat 16 A, SES 5 et AMOS 5, en TNT sur le bouquet de DRTV et dans les offres de CanalSat et DStv.

**UN MONDE, DES MONDES,
TV5MONDE**

RENTRÉE SCOLAIRE 2013-2014

Des résultats peu probants aux examens d'État

Aussi bien du côté de l'enseignement général que du secteur technique, les résultats n'ont pas comblé les attentes des élèves ainsi que des parents. Au niveau de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation par exemple, même si le taux d'admission au baccalauréat est en augmentation cette année par rapport à 2012, soit 28, 20% contre 17,85 %, il n'a pas atteint la barre de 30%. En effet, sur les 46 096 candidats présentés, 13 002 ont été déclarés admis. Le nombre des refusés s'élève à environ 33 094 candidats, soit un pourcentage de 71,79%.

Par contre, 39 731 candidats ont été déclarés admis au brevet d'études du premier cycle (BEPC) sur les 83 378 présentés à la session de juillet 2013. Ces résultats sont en légère régression par rapport à l'année dernière, avec 49,94 % de réussite contre 47,65 % (soit une baisse de 2,29 %). Pour rappel, les résultats des examens d'État ne sont plus satisfaisants depuis 2010. Le constat a même été fait par les responsables de ce sous-secteur qui ont suggéré récemment quelques mesures pour améliorer les rendements scolaires. Ils ont par exemple souligné la nécessité de dispenser un enseignement de qualité ; de respecter le temps d'apprentissage et d'améliorer la qualité du système d'évaluation.

Concernant l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, les résultats ont été catastrophiques au bac, car sur les 25 845 candidats inscrits, à peine 592 ont pu arracher leurs diplômes au premier tour et 4 006 admissibles, soit un taux de réussite de 17,75%. Ces résultats sont en régression de 2% par rapport à l'année dernière. Notons que l'une des raisons des mauvais résultats au baccalauréat technique a, sans doute, été le passage du code à barre à la fiche d'anonymat. Le code à barre favorisait la tricherie à la correction et même

à la direction des examens et concours depuis plus d'une décennie.

Au niveau du brevet d'études techniques (BET), du brevet d'études professionnelles (BEP), du brevet de technicien (BT), du certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) et du brevet technique forestier (BTF), les résultats sont encourageants dans l'ensemble. Selon les services des examens et concours techniques, le taux de réussite est en hausse par rapport à l'an dernier. Par exemple au BET, ce taux est de 58%. Le BTF de Moundou a obtenu 62, 22 %. À partir de 24 heures du démarrage des épreuves du second tour, les mêmes services ont été incapables de communiquer les statistiques du BET et du BF (ce dernier serait en baisse).

La Conapeco sollicite l'assistance du gouvernement

Participant aux travaux de la 15e session ordinaire de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, tenue récemment à Brazzaville, le président de la Coordination nationale des promoteurs des écoles privées du Congo (Conapeco), Clobert Ibinda, a sollicité l'assistance de l'État. Selon lui, l'école privée malgré les efforts consentis, éprouve encore de nombreuses difficultés au Congo. En effet, l'image que présentent certaines écoles appelle à des mesures disciplinaires de la part des autorités. Il suffit de se rendre dans quelques quartiers de Brazzaville pour se faire une idée du spectacle désolant que livrent ces écoles : deux petits bâtiments contenant autant d'élèves, des enfants marchant dans l'eau sous les regards impuissants de certains promoteurs qui n'attendent que la fin du mois pour faire les recettes.

Quelques maux qui minent le secteur de l'enseignement

Les conseillers ayant pris part aux dernières assises organisées par les deux ministères en charge de l'éducation, ont passé au peigne fin les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur profession. Il s'agit, entre autres, de la mauvaise gestion des carrières administratives, des mauvaises conditions de travail, des mutations arbitraires, du harcèlement sexuel, du désordre dans le recrutement des bénévoles, de la non-pérennisation des primes d'encadrement et du quota insignifiant du personnel à recruter. À cela s'ajoutent, le déficit en personnel enseignant, le problème du processus enseignement-apprentissage, la vétusté des structures, la pléthore et le manque des moyens roulants.

Hellot Matson Mampouya : « Améliorer les conditions de travail du personnel enseignant est un défi à relever »

Félicitant les enseignants pour avoir sauvé l'année scolaire 2012-2013, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, avait exhorté les enseignants et les gestionnaires du système à une prise de conscience, de responsabilité et au respect des textes en vigueur. Il avait également souligné la nécessité d'intensifier le suivi-évaluation du fonctionnement des structures pour un meilleur rendement.

Il annonçait dans cette perspective, l'exécution en cours du programme de construction des directions départementales. Il est prévu a, indiqué Hellot Mampouya, la dotation des directions départementales et des circonscriptions scolaires des moyens roulants. Selon lui, les faiblesses constatées dans la gestion du système éducatif en ce qui concerne le déficit en enseignant, en salle de classe et en équipement scolaire peuvent trouver leur réponse dans la constitution des pôles scolaires modernes. Ceux-ci devant comprendre toutes les structures caractéristiques

d'établissements scolaires modernes grandes capacités d'accueil, internats, réfectoires, salles multimédias, bibliothèques, aire de jeu, de façon à avoir une meilleure utilisation d'enseignant et ainsi contenir le déficit personnel enseignant. « Cette approche permet en plus aux apprenants, de bénéficier de meilleures conditions d'études et aux enseignants de sortir de l'isolement », précisait-il.

Toutes les conditions sont réunies à l'école primaire Pierre Ntsiéti

Le directeur de l'école primaire Pierre Ntsiéti, Emile Ngampio, a émis le vœu de voir les parents d'élèves envoyer leurs enfants à l'école dès le premier jour de la rentrée. « La rentrée scolaire aura bel et bien lieu le 1er octobre conformément à la note de service du ministère. Que les enfants viennent à l'école le 1er avec le peu de moyens dont ils disposent. S'ils ont un ou deux cahiers, même sans tenue scolaire, qu'ils viennent, ils vont s'équiper progressivement. Il ne faut pas rater le premier jour, nous voulons voir tous les enfants », a-t-il déclaré.

Quant au mouvement du personnel, il estime qu'il est au complet. Il a fait observer : « Qu'il y a eu un petit flou qui a régné au départ. Les gens se disaient que, comme les notes étaient sorties un peu en retard, la rentrée pouvait être reportée. À la grande surprise, nous avons reçu le calendrier qui nous dit que les dates sont maintenues », a assuré Emile Ngampio.

Le lycée technique commercial 1er mai est prêt à recevoir les élèves

Le proviseur de ce lycée, Faustin Parfait Boro, a expliqué que son établissement se prépare pour la rentrée effective des classes 2013-2014. Pour la réussite de la rentrée, il a

invité les parents et les élèves à respecter le calendrier en fonction des jours de réception. « Que les parents s'arrangent à trouver des tenues scolaires, les kits pour démarrer avec les cours. Aux enseignants qui sont encore à l'intérieur du pays de regagner leur poste de travail pour que nous puissions commencer à temps pour donner le meilleur de nous-mêmes » a-t-il martelé.

Le proviseur a, par ailleurs, rappelé aux élèves de la seconde et de première année que le concours d'entrée en seconde et au collège d'enseignement technique est gratuit. Les dossiers sont déposés à la DEC. Cet établissement est confronté à un problème de manque de tables bancs. L'insuffisance de ces tables bancs pourrait s'expliquer par le choix porté sur celui-ci par d'autres établissements pour abriter les centres des examens. « Chaque année, il y a un déficit en table-bancs parce que nous enregistrons des cassures des tables. Nous avons besoin en ce moment pour bien réussir à contenir les enfants en salle. Si nous pouvons avoir des dons c'est bien ».

Notons que dans le cadre de l'année de l'éducation de base et de la formation professionnelle, le ministre de tutelle, Serge Blaise Zoniaba a engagé depuis quelques mois les travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures.

Il s'agit notamment de la construction des centres d'apprentissage des métiers à Brazzaville et Pointe-Noire et la réhabilitation du lycée technique industriel du lycée 1er mai et du collège d'enseignement technique de Matsimou à Brazzaville en cours de réalisation ainsi que l'internat du lycée technique agricole de Ouesso qui sera réceptionné dans quelques jours.

Parfait Wilfried Douniama, Lydie Gisèle Oko et Guillaume Ondzé

Sous le très haut-patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat

1ère Conférence et Exposition Internationale sur les Mines Solides au Congo



3 - 4 octobre 2013

Palais des Congrès
Brazzaville
République du Congo

Thème:

un potentiel minier riche mais peu exploité



www.ciemcongo.com

Pour plus d'information, merci de nous contacter AME Trade Ltd à : congo@ametrade.org
ou tel : +44 (0) 20 7700 4949 +242 066 95 91 08

Organisateurs:

Sponsor Platine

Sponsors Or

Sponsors Argent

Sponsors Bronze

Sponsors Associé



Le 14 Septembre 2013, DHL Express International a célébré la journée Internationale du Volontariat (Global Volunteer Day). A cette occasion, les employés de DHL se sont rendus à l'orphelinat PADRE PINO de Ngoyo. Ce moment de partage fut une occasion de communier dans la bonne humeur avec les enfants. Dans son allocution, le Directeur Général de DHL Express Congo, M. Paul Patrice MOUDIKI a expliqué le but de ces retrouvailles et a rappelé l'esprit global du groupe à travers le "Go Help", il leur a fait savoir qu'ils ont



des pères, mères et frères qui pensent à eux. Des dons ont été fait, notamment des vêtements ; des chaussures ainsi que des ordina-

teurs dans le but d'ouvrir une salle informatique qui permettra aux enfants de s'initier aux nouvelles technologies.

Signalons que DHL est l'un des leaders de l'industrie de Logistique au Monde. Il fournit son expertise dans l'express international le Fret Aérien et Maritime, la route et le transport ferroviaire et les services postaux internationaux à ses clients. Grâce à un réseau global de 285000 employés dans plus de 220 pays et territoires à travers le Monde et qui offre

aux clients des services de qualités. La société possède ses propres avions de transport de colis et est présente en Afrique Subsaharienne. DHL soutient aussi la protection de l'environnement, la gestion des catastrophes et l'éducation.



Integrated Business Solutions



La productivité ? ça ne se discute pas!
Optez pour la solution GEC, et vous gagnerez en efficacité
et en rapidité dans le traitement de vos courriers;

Comment ça marche ?

Vous n'aurez plus besoin de vous perdre dans la consultation de vos documents papiers.

Le traitement des dossiers oui, mais tout sera désormais virtuel !

Participez à nos Ateliers de présentation de notre solution de **Gestion Électronique de la Correspondance**

* le 30/09/2013 à 09:00 à PNR, Hôtel AZUR (le Gilbert's)

* le 01/10/2013 à 09:00 à B7V, Hôtel Ledger MayaMaya



Ecrivez-nous à elise_solution@mti-congo.com pour participer à l'un de et recevoir votre invitation ou nous contacter à +242 06 629 11 00

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE BRAZZAVILLE

NOS ÉTABLISSEMENTS :

- Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)
- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
- Faculté des Sciences et Technologies (FST)
- Formation continue (FC)

NOS DIPLOMES :

- Licence en Droit et Science Politique**
- Mention : Droit public et Science Politique
- Mention : Droit privé,

Master en Droit

- Mention : Carrières judiciaires
- Mention : Droit des Affaires

Licence en Economie et Gestion :

- Mention : Comptabilité, Contrôle et Audit
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Master en Economie et Gestion :

- Mention : Comptabilité, Contrôle et Audit
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Licence en Sciences et Technologies :

- Mention : MIPC et SVTE
- Mention : Hygiène, Sécurité et Environnement

FORMATION CONTINUE

Formations de courte durée (9 mois maximum) ouvertes aux travailleurs du secteur public et du secteur privé.

- Diplôme d'Etudes Supérieures en Adminis-

tration Economique et Sociale

-Diplôme d'Etudes en Administration Economique et Sociale

DOSSIER D'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE :

- Attestation du Baccalauréat ou diplôme équivalent photocopiée et certifiée conforme à l'original
- Relevé des notes du Baccalauréat
- Extrait d'acte de naissance
- Une photo format identité

N.B. : Les mentions sont organisées sous réserve que les seuils d'ouverture soient atteints (10 étudiants et plus)

DATE D'INSCRIPTION : Dès maintenant
DÉBUT DES COURS : Lundi 7 octobre 2013 à 8h

Adresse : Quartier la Glacière, Section E, Parcelle E031V (Derrière l'Immeuble UAPT, voir au fond de la première ruelle après le ravin)

Contacts :

Service de la Scolarité : (242) 06 644 19 98 / 05 558 42 46

BP : 164 Brazzaville Congo

Email : universite_uib@yahoo.fr

N° du compte bancaire : 30015 24201 1010000391/ 90

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) Brazzaville Congo



INVITATION

«Le Livre du Congo Blanc» organise une conférence de presse à l'hôtel de la préfecture le 1^{er} octobre de 12h à 17heures.

Thème : «Troisième âge sans faim»

L'âge doit être au centre de l'évolution pour que vive la vieillesse au Congo et à jamais pour combiner sagesse et énergie au profit du développement.

OPINION

Quand le boom de l'immobilier tire l'économie congolaise vers le haut

Le moment est peut-être venu d'ériger de nouvelles villes dotées d'infrastructures modernes dans un contexte d'émergence d'une classe moyenne qui aspire à une meilleure qualité de vie.

Or, si ce secteur était structuré et professionnalisé, nul doute qu'il générerait davantage de recettes pour l'État. Ne dit-on pas que quand le bâtiment va, tout va ? Cet adage se vérifie pour tout visiteur se rendant au Congo. Le plus remarquable est l'ampleur des changements dans les deux principales villes du pays, dont l'architecture est restée figée pendant des années. Depuis l'indépendance, notre pays n'a quasiment pas créé de nouvelles villes, celles qui existent datent pour l'essentiel de l'époque coloniale et elles manquent cruellement d'infrastructures. Trop souvent nos villes sont dépourvues d'éclat, car on a préféré faire cohabiter le neuf avec du vieux, ce qui ne permet pas d'apprécier les réels changements apportés dans les formats de nos villes.

Mais les grands chantiers en cours augurent de perspectives encourageantes pour le secteur immobilier, ce qui est un gage de la vigueur de l'économie du Congo dont les retombées vont se diffuser partout, à condition de professionnaliser ce secteur, par exemple, en formant des spécialistes dans les métiers de l'immobilier (administrateurs de biens, gestionnaires de patrimoines, agents immobiliers, promoteurs, etc.). Objectif : tenir compte des aléas de l'entretien des immeubles en mettant en place une organisation efficace de maintenance technico-économique du patrimoine immobilier, élément fondamental de l'équilibre financier des opérations immobilières et donc de la rentabilité des sociétés propriétaires.

Les mécanismes de fonctionnement du secteur immobilier jouent un rôle stratégique dans l'économie d'un pays. Ils impliquent plusieurs acteurs (banques, assurances, propriétaires fonciers, État, collectivités locales, promoteurs, locataires). Le développement de ce secteur a des répercussions immédiates sur le niveau du crédit bancaire, l'évolution des taux d'intérêt, l'endettement des ménages. Il est aussi pourvoyeur de nombreux emplois.

Par exemple, la crise financière mondiale qui date de 2008 trouve son origine dans les crédits subprime de l'immobilier consécutif au surendettement des ménages américains qui ont bénéficié trop facilement de crédits bancaires qu'ils étaient incapables de rembourser, ce qui a conduit de nombreuses banques menacées de faillite à « titriser » leurs créances « pourries » en les cédant à d'autres banques plus saines financièrement.

Nous assistons actuellement au Congo à une augmentation de l'offre de maisons à louer et de locaux professionnels, très recherchés par les investisseurs. Ce qui a pour corollaire de faire grimper le prix du mètre carré tant en ville que dans les quartiers populaires. Or les autorités pourraient tirer profit de cette embellie du secteur immobilier pour faire un état des lieux de toutes les maisons restées inachevées ou inoccupées pendant des années, leurs propriétaires étant parfois décédés. Ces maisons pourraient être préemptées par les pouvoirs publics qui les rachèteraient à des prix conventionnels avant de les céder à des promoteurs à même de les réhabiliter afin d'accroître l'offre locative et renouveler le parc immobilier de la ville. Ce qui constituerait un facteur d'attractivité et de modifications profondes de l'architecture physique de la ville, tout en permettant, par exemple, l'implantation de nouveaux sièges sociaux de grandes entreprises.

Jean Mavoungou

TRANSPORT AÉRIEN

Air France promet une montée en gamme de sa flotte en direction de l'Afrique

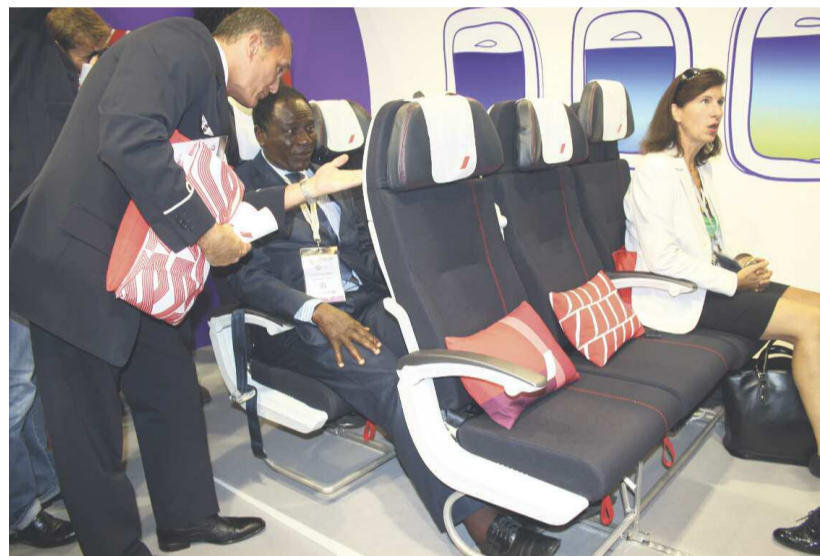
La concurrence grandissante dans la desserte du continent africain préoccupe la compagnie Air France, qui s'emploie à améliorer sa desserte long-courrier, notamment en direction de l'Afrique où elle compte quarante-deux destinations pour cent vingt-cinq vols hebdomadaires.

« Cette montée en gamme pour tous et pour chacun a pour objectifs de mieux vendre la compagnie, améliorer la qualité de services pour être plus proche des clients et affronter la concurrence », a indiqué le vice-président du service commercial, vente et marketing d'Air France-KLM, Patrick Alexandre.

Le programme « Best and

city audiovisuelle.

« Air France envisage toujours le meilleur en Afrique en s'appuyant sur l'amélioration de ses produits sur toutes les destinations africaines où il est prévu, fin juin 2015 et fin 2016, la rénovation de 44 Boeing 777 en commençant par la classe économique et le Premium Economy à partir du mois de juin 2014 », a précisé le directeur Afrique d'Air France, Frank Legré. Avec une présence en Afrique de près de 75 ans, Air France-KLM, qui considère le continent comme celui d'une forte croissance, s'emploie à poursuivre ses investissements en proposant des offres tarifaires plus basses.



Le nouveau siège Economy d'Air France

beyond » de la compagnie a été présenté par Bruno Matheu, directeur des longs courriers, et Patrick Alexandre, le 24 septembre au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris. Il tient compte de toutes les catégories de clients et constitue, pour les responsables d'Air France, une nouvelle approche fondée sur le service, avec la formation de 19 000 employés ; la mise en place d'un plateau plus léger et plus esthétique ; des sièges Premium Economy et Economy plus espacés au niveau des jambes et un nouveau système de divertissement offrant une grande capa-

« Le meilleur d'Air France se constitue sur l'Afrique où il est envisagé de nouvelles offres tarifaires sur plusieurs destinations en s'assurant que nos clients africains se sentent à l'aise à bord de nos avions », a-t-il souligné, précisant que sa compagnie apporterait des touches particulières sur les boissons, la restauration et le personnel.

Une nouvelle organisation axée sur l'Afrique

L'Afrique qui bouge, qui change et se développe, représente pour la compagnie un enjeu majeur, qui a augmenté de 8% son offre en 2013. Pour la seule destination du

Congo, la compagnie envisage de développer sa desserte l'année prochaine grâce aux droits supplémentaires que lui a concédés le gouvernement. À travers ce développement, il est prévu l'ajout, courant 2014, d'un sixième vol direction de Pointe-Noire en raison de son activité pétrolière.

« Notre souci premier pour l'Afrique en général et en République du Congo en particulier est l'accompagnement de la demande de notre clientèle et le développement du secteur pétrolier qui constitue le pilier de l'économie congolaise. C'est donc clair que nous jouons notre rôle de relier les principales destinations où se trouvent des techniciens qui viennent au Congo à partir de Charles-de-Gaulle », a déclaré Frank Legré aux Dépêches de Brazzaville.

Évoquant par ailleurs les tarifs, qualifiés d'excessifs comparativement à d'autres destinations africaines, occidentales et même américaines, le directeur Afrique justifie cette différenciation par, entre autres, le coût élevé du carburant (plus de 3%) au départ de l'Afrique, les frais de sûreté, les charges d'équipage et les tarifs d'échanges, notamment entre Brazzaville référencés à l'euro et Kinshasa au dollar.

Malgré la proximité de ces deux villes, les responsables d'Air France-KLM justifient cette structure tarifaire par le fait que Brazzaville et Kinshasa constituent deux marchés tout à fait différents en raison, d'une part de la concurrence qui n'est pas la même, et d'autre part, de la forte demande, mais aussi parce que les intérêts des uns et des autres ne sont pas forcément les mêmes d'un point de vue de l'attachement des peuples envers Paris ou Bruxelles.

Pour ce qui est des prix structurels hors promotion entre les deux pays, la différence se situe autour de 5 et 7%, reconnaissent les responsables de la compagnie.

Guy-Gervais Kitina

DÉVELOPPEMENT

Le président de l'UA appelle à un nouveau programme

Le président en exercice de l'Union africaine (UA), Hailemariam Dessalegn, a appelé à un nouveau programme de développement mondial pour l'après-2015 correspondant aux priorités de développement de l'Afrique. Dans son discours fait au cours du débat de haut niveau à l'Assemblée générale de l'ONU, Hailemariam Dessalegn, qui est également le Premier ministre éthiopien, a indiqué : « Nous espérons énormément que le programme de développement mondial pour l'après-2015 concordera avec nos priorités et besoins de développement ». Un programme de développement pour l'Afrique sur les 50 prochaines années vise à réaliser cet objectif fondamental, afin d'éradiquer la pauvreté et d'assurer le développement durable, a-t-il indiqué.

« Le XXI^e siècle sera le siècle de l'Afrique si nous harmonisons nos efforts pour maintenir et accélérer cette croissance économique », a déclaré Hailemariam Dessalegn lors de la deuxième journée du débat général annuel, se disant convaincu qu'une « renaissance africaine » est possible.

Hailemariam Dessalegn a souligné la nécessité pour l'Afrique d'industrialiser afin d'accélérer sa croissance économique et de générer l'emploi, augmenter les revenus et diversifier les exportations.

Il s'est engagé à promouvoir le commerce intra-africain et à redoubler d'efforts pour promouvoir le bien-être global de la société.

« Le partenariat stratégique de l'Afrique avec les économies tant développées qu'émergentes s'est élargi et s'est approfondi ces dernières années », a indiqué Hailemariam Dessalegn, insistant sur le fait que c'est la voie que l'Afrique souhaite poursuivre.

« L'Afrique a besoin de la solidarité de toutes les sections de la communauté internationale et nous espérons que tout le soutien nécessaire sera offert à l'Afrique, dans l'esprit de la Déclaration du Millénaire qui a souligné avec tant de sympathie la situation spéciale de l'Afrique », a-t-il déclaré.

Xinhua

**ASSURANCES GENERALES
DU CONGO**

A.G.C.S.A

**RESPECTER NOS
ENGAGEMENTS,
C'EST VOUS
RESPECTER**

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

NORD-KIVU

Nouvel accrochage entre les Fardc et le M23

Le porte-parole des Fardc/Nord-Kivu parle d'une altercation dans la matinée du 26 septembre entre deux patrouilles de combat des forces loyalistes et du M23 dans la cité de Kahunga sur la route Kiwanja-Mabenga au nord de Goma.

Alors qu'une accalmie était observée au front depuis le 30 août après le repli des rebelles du M23 des hauteurs de Kibati d'où ils larguaient des bombes sur Goma à la suite d'une offensive conjointe Fardc-Monusco, les dernières nouvelles ne semblent pas du tout rassurer. Les Fardc et le M23 viennent, en effet, de rompre la trêve relative qui s'est installée en reprenant, contre toute attente, les hostilités au moment où se discute à New York la pacification de l'Est de la RDC. Il est fait état de la reprise depuis le 26 septembre dans la matinée des combats entre les Fardc et les rebelles du M23 sur l'axe Mabenga-Kiwanja, à environ 80 km au nord de Goma. Cet accrochage à l'arme lourde et légère a fait deux victimes du côté rebelle, apprend-on.

Comme toujours, les deux camps se rejettent la responsabilité de

cette reprise des hostilités. Qu'est-ce qui s'est réellement passé ? Les deux parties ont chacune leur lecture des faits. Pour le M23, c'est l'armée gouvernementale - appuyée par les milices d'autodéfense (Maï-maï) et par les rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques de la libération du Rwanda (FDLR) -, qui aurait attaqué les positions du M23 sur l'axe Mabenga-Kiwanja. Le M23 accuse les Fardc de privilégier la guerre au détriment des négociations de Kampala. « Cette attaque (...) est une manière pour le gouvernement congolais de saper les efforts de paix entrepris ces derniers jours par la communauté internationale et qui ont abouti à la reprise des négociations de Kampala », charge Bertrand Bisimwa. Et de signaler la progression « d'autres forces de la même coalition » vers Ishasha et Kinyandoni, au nord de Goma.

Des allégations vite rejetées par le porte-parole des Fardc/Nord-Kivu, le lieutenant-colonel Olivier Hamuli qui évoque « un simple accrochage vite terminé ». Et Olivier Hamuli d'expliquer : « Il y a eu altercation entre deux patrouilles de combat Fardc et M23 à Kahunga

tôt ce matin. Le calme est revenu ». De part et d'autre, on se rejette la balle. À en croire certaines sources sur place citées par l'AFP, des mouvements suspects ont été observés tôt le matin notamment des Jeeps venues en renforts au M23 et trois chars rejoignant les bases des Fardc vers Mabenga. Des agriculteurs ont été obligés de rebrousser chemin à cause des combats qui se sont intensifiés par la suite avant de se calmer en milieu de la matinée, rapportent des sources.

Dans la cité de Kiwandja, la psychose est perceptible dans le chef des habitants qui redoutent de nouveaux déplacements massifs des populations comme cela est devenu la coutume à chaque reprise des hostilités. « Nous ne tolérerons plus une autre provocation de la part de ce mouvement rebelle », avait en son temps averti le colonel Olivier Hamuli.

L'on croit savoir que cet accrochage est un avertissement adressé au M23 qui, depuis quelques temps, n'arrête de subir des revers de la part des forces gouvernementales plus que jamais requinquées et motivées.

Alain Diasso

CONCERTATIONS NATIONALES

Organisation et conduite remises en cause

La plate-forme politique Coalition des patriotes pour la République (CPR) refuse de s'associer aux décisions pouvant compromettre la cohésion nationale.

La déclaration politique de la CPR du 24 septembre vient relancer le débat sur la question de la crédibilité des concertations nationales en cours en RDC. Elle jette un pavé sur la conduite des travaux par le présidium Léon Kengo wa Dondo-Aubin Minaku et remet en cause leur neutralité. Le constat malheureux de la plate-forme sur l'organisation et la conduite des concertations a eu comme effet direct son refus de s'associer aux décisions qui en découleront. « La CPR qui, par esprit républicain et patriotique, avait manifesté sa disponibilité d'apporter à ce forum, sa contribution dans l'intérêt supérieur de la Nation et du peuple, prévient et déclare solennellement qu'elle ne s'associera pas aux décisions qui, visiblement, compromettent la cohésion nationale notamment », a relevé la déclaration. Elle en appelle à la vigilance de l'ensemble de la population congolaise pour faire obstacle aux tentatives pouvant compromettre la cohésion nationale. Parmi les décisions que la coalition refuse d'avaliser, il y a celle en rapport avec la révision des dispositions intangibles de la Constitution, spécialement son article 220. Elle estime que cela diviserait davantage la Nation et l'affaiblirait au profit des intérêts personnels et partisans. La plate-forme note aussi que l'intégration des éléments quelconques du M23 dans l'armée nationale encouragerait l'esprit mutin, et officialiserait l'infiltration, en son sein, des éléments des forces étrangères. « Cela revient en même temps à participer aussi à sa liquéfaction par l'installation de



Le président du Bureau exécutif de la CPR, François-Xavier Beltchika ces chevaux de Troie dans le dispositif de notre principale composante de sécurité. Cela procède de la haute trahison», a-t-elle indiqué.

La CPR assure avoir observé une absence d'organisation dans l'ordonnance des références au facilitateur et au représentant du secrétaire général de l'ONU, ainsi que celle de la définition claire de leur rôle respectif au regard de la résolution 2098 du Conseil de sécurité de Nations unies et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. De même, a précisé la déclaration, il se manifeste une non-prise en compte des observations pertinentes faites pour la requalification de l'ordonnance concernant les concertations. Sur le huit points relevés par la coalition politique au niveau de l'organisation, il y a également le flou entretenu sur la finalité des conclusions des concertations, l'absence de la parité entre composantes au profit du camp au pouvoir et la désorganisation dans l'établissement des listes des participants, au niveau de leur origine, leur

nombre. L'absence de la maîtrise de la communication responsable de l'information aux sollicitudes des délégués en rapport avec leurs diverses préoccupations relatives aux assises du forum des concertations, la communication très tardive du programme et des horaires des travaux, quatre jours après l'ouverture de ceux-ci font partie des observations de la CPR. Pour ce qui est de la conduite des travaux, il est déploré l'imposition du Règlement Intérieur à la plénière, sans débat, l'absence d'un débat général d'orientation en plénière et le non-respect des choix de participation dans les états généraux exprimés par les délégués en fonction de leur préparation, l'imposition des bureaux des états généraux par le présidium, sans l'aval des plénières des états généraux concernés.

Selon la plate-forme dirigée par François-Xavier Beltchika, le verrouillage et le contrôle des concertations opérés le présidium éloignent les assises de l'objectif global déclaré de la recherche de la cohésion nationale. « Loin de favoriser la cohésion nationale, les concertations en cours risquent de conduire à l'aggravation de la crise congolaise nécessitant le recours à la tenue d'un autre forum qui réunirait dans sa préparation et son déroulement, les conditions qui rapprocheraient les protagonistes et faciliteraient la démarche vers la cohésion nationale », a repris la déclaration de la CPR. Elle invite le gouvernement à prendre en compte son cahier des charges lui transmis en mars 2013 sur la préparation et la tenue d'un forum crédible dont les résultats favoriseraient la cohésion nationale souhaitée par tous les Congolais.

Jeannot Kayuba

DGRAD

L'Asadho réclame l'ouverture d'une information judiciaire contre les responsables

L'ONG relève leur implication dans la perception des fonds non retracés.

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dite vivement préoccupée par l'indifférence des autorités politiques et judiciaires au sujet de vingt six millions de dollars américains (USD) qui n'ont pas été retracés par l'Inspection générale des finances (IGF) auprès de la Direction générale des recettes administratives et domaniales (Dgrad). L'ONG s'inquiète aussi du fait qu'aucune mesure administrative (suspension) n'ait été prise contre les responsables de cette régie financière face à « cette situation qui doit interpellier la conscience de toutes les autorités engagées dans la lutte contre la mauvaise gouvernance ».

L'Asadho a, en effet, noté que dans le cadre de la certification des déclarations faites par la Dgrad pour l'élaboration du rapport Itie 2010, l'IGF avait émis des réserves au sujet de la sincérité desdites déclarations et n'était pas arrivée à retracer plus de quatre-vingt six millions USD déclarés auprès de cette régie financière. Elle a également relevé qu'après plusieurs travaux de contrôle et conformément à la lettre n°06/PR/IGF/OM-31/WLTO/CMM/2013 du 12 juin 2013, l'IGF a retracé 62 286 917,2 USD et 26 052 005,11 USD n'ont pas été retracés jusqu'à ce jour. Dans ses constats,

cette association a relevé que les autorités politiques et judiciaires ne fournissent aucune information sur les mesures administratives et judiciaires prises pour contraindre la Dgrad à justifier ce montant non retracé ni pour ouvrir une quelconque information judiciaire à charger des responsables de la régie financière et de toute autre institution publique impliquée dans la perception de ces fonds non retracés. L'Asadho a, de ce fait, sollicité du gouvernement des sanctions administratives contre les responsables de la Dgrad, en attendant que la justice fasse son travail. Alors qu'elle a exhorté le procureur général de la République (PGR) à ouvrir une information judiciaire à charge des responsables de cette régie financière, au sujet de plus de vingt-six millions USD non retracés par l'IGF et de communiquer au comité exécutif de mise en œuvre de l'Itie toutes les mesures prises par la justice pour investiguer sur ces sommes non retracées. L'IGF a été, quant à elle, appelé à fournir au PGR toutes les informations relatives à ces vingt six millions USD non retracés. Par contre, le président du comité exécutif de mise en œuvre de l'Itie a été exhorté à expliquer aux citoyens congolais les mesures prises par cette structure pour que les sommes perdues soient retracées.

Lucien Dianzenza

GESTION CONSENSUELLE DU POUVOIR

Des sons discordants à l'opposition

Pendant que certains opposants militent en faveur d'un nouveau gouvernement censé booster le développement du pays, d'autres par contre s'opposent à une telle démarche estimant qu'elle va à coup sûr rompre le consensus national déjà fragile.

Alors que les concertations nationales ont atteint la vitesse de croisière avec l'harmonisation en plénière des vues dégagées au cours des différents ateliers, il nous revient qu'au groupe thématique « gouvernance, démocratie et réformes institutionnelles », on est encore bien loin d'atteindre le bout du tunnel. Des divergences continuent à se faire jour au sein de ce groupe au moment où se rédige le rapport-synthèse des travaux. Le nœud du problème tourne autour de la gestion consensuelle de l'État qu'une certaine opinion paraît en faire son cheval de bataille. Pour cette frange d'opposants obnubilés par l'envie d'un repositionnement, le forum national devrait impérativement déboucher sur la mise en place d'un nouveau gouvernement qui émanerait d'une nouvelle coalition majoritaire. La même opposition qui, au départ, avait dénoncé toute perspective de partage du gâteau à laquelle donnaient lieu ces concertations sur fond d'un rallonge du mandat présidentiel, semble se rétracter en plaidant pour la constitution d'un nouveau gouvernement. Ceux qui adhèrent à cette démarche allèguent que cela constitue une alternative plausible afin de booster l'action gouvernementale actuellement en berne sous la conduite de Matata Ponyo. Après évaluation de la situation socio-économique du pays considéré comme chaotique, d'aucuns parmi les partisans de cette thèse estiment que la justesse recommande un changement d'hommes et de structures afin d'amorcer une dynamique nouvelle en terme d'amélioration du vécu quotidien de la population. Dans la foulée, une rumeur faisant état d'un schéma de partage du pouvoir se-

lon la formule 1+2 a circulé, il y a deux jours, dans les différents sites où évoluent les groupes thématiques.

Une autre frange d'opposants réunis au sein de la Coalition pour le vrai dialogue (CVD) ont dénoncé un schéma de partage du pouvoir selon la formule 1+2. Pour ce groupe d'opposants qui s'opposent à toute idée de transition, une telle démarche va à coup sûr rompre le consensus national déjà fragile tout en entraînant « la violation de la constitution du 18 février 2006 issue du Consensus de Sun city et du référendum populaire, avec comme conséquence, son abrogation de fait ». En tout cas pour certains opposants qui chargent le bureau de la modération de partialité avec ses idées déjà préconçues, une telle démarche ne passera pas. « Nous disons non à toutes tentatives visant à déstabiliser les institutions légalement établies et qui reculerait davantage un jeune processus démocratique gagné au prix des sacrifices et du sang », entend-on dire du côté des réfractaires à une nouvelle transition.

Selon Mwenze Kongolo, les espoirs de l'opposition étant déçus au cours de ces concertations qui se sont écartées de leurs objectifs initiaux, il est fort probable que cette dernière quitte le groupe thématique 1.

Entre-temps, au niveau de la majorité, on laisse entendre qu'il n'a jamais été question d'une quelconque gestion consensuelle du pouvoir. Une telle demande de l'opposition, avoue son porte-parole Luzanga Sefhamandu, bloque l'issue heureuse des concertations nationales. Et Luzanga Sefhamandu de nuancer : « Nous verrons la possibilité d'élargir l'actuelle majorité présidentielle pour que nous soyons plus nombreux ». Il n'écarte donc pas l'éventualité, pour cause de la cohésion politique, d'un rapprochement avec l'opposition dans le cadre d'une coalition gouvernementale.

Alain Diasso

LAC

Un plaidoyer pour le sauvetage de la compagnie

Le mémorandum soumis par la délégation syndicale de la compagnie nationale d'aviation relève que les actifs de cette société sont plus importants que ses passifs.

ble à l'État propriétaire, dont les interférences incessantes continuent à desservir la gestion de la société sur tous les plans. À en croire ce document, la flotte de LAC est constituée de deux Boeing

737-200 9Q-CLG (acquis, sur fonds propres et dont le retour de l'inspection technique générale en France est projeté avant la mi-octobre 2013) et du B. 737-200 9Q-CNK en attente de check-D. vernement à plusieurs projets de relance de LAC-SARL à travers des partenariats matériels et financiers « gagnant-gagnant » bien négociés avec des partenaires crédibles, en ce compris des compagnies aériennes de renom, des constructeurs d'avions dont Boeing, etc. Selon ce document, les déclarations intempestives du ministre des Transports et voies de communication sur la création d'une nouvelle compagnie aérienne nationale du haut de la tribune du Sénat, relayées par le Premier ministre en occultant la restructuration et la relance de LAC-SARL dégagees par le gouvernement comme l'une des pistes de solution, ont exposé le « Léopard Volant » aux coups de boutoir émanant de partout.

Dans ce mémo, à la suite des autres réactions enregistrées depuis un bon bout de temps, les travailleurs des LAC-SARL disent refuser d'être sacrifiés sur l'autel des intérêts égoïstes de certains gouvernants. « Voilà pourquoi ils appellent à la sensibilité nationaliste des concertateurs pour la prise d'une résolution ferme », est-il noté.

Dans ses conclusions, le mémorandum recommande le traitement du dossier des travailleurs de cette société en conformité avec les dispositions légales en vigueur au pays en cette matière et la relance de la compagnie aérienne nationale LAC-SARL, après assainissement, opération aisée pour l'État congolais par rapport au coût très élevé de la création d'une nouvelle compagnie aérienne nationale ainsi que la dissolution des LAC-SARL qui présente plus de charges à l'État en coût politique, économique, financier, social et humain. Il a également plaidé pour l'affirmation d'une ferme volonté politique pour la relance des LAC-SARL, l'assurance de l'intérêt et de la protection nécessaire, l'appui institutionnel pour lui garantir sa future promotion vers l'ouverture de son capital dans les meilleures conditions financières. Les agents et cadres des LAC ont également marqué leur refus de voir placer le pays sous la coupe dominante des compagnies aériennes étrangères dans ce domaine de réciprocité ou de laisser ce secteur entre les mains des prédateurs étrangers remettant en cause la souveraineté nationale et la disparition de l'emblème national des espaces aériens continental et intercontinental.

Lucien Dianzenza

Relancer les LAC au lieu d'une nouvelle société

Les agents et cadres des LAC plaident pour la réhabilitation de leur société. Dans le contenu du document soumis aux concertateurs, la délégation syndicale a tracé le parcours élogieux de cette société, à partir de juin 1961 jusqu'à août 2011, où l'implication des partenaires a placé des bases pour la relance de cette entreprise. Le mémo dénonce notamment l'opposition systématique du gou-



Le léopard volant, symbole des LAC sur un avion

La délégation syndicale de Lignes aériennes congolaises (LAC) a transmis un mémorandum à la commission Économie, secteurs productifs et finances publiques des concertations nationales. Dans ce document, les agents et cadres de cette société ont clairement manifesté leur désaveu face à l'asphyxie dont sont victimes les LAC, par la volonté de certaines personnes et l'inaction de certaines autres. Le mémo a souligné que la compagnie aérienne nationale est en proie à une crise multiforme qui touche à la fois à sa flotte, à ses équipements de support, à ses infrastructures d'exploitation, à ses ressources humaines et qu'à ses finances. Pour la délégation syndicale de LAC, cette situation est imputa-

SECTEUR DE LA SANTÉ

L'Unic ne soutient pas la grève projeté par les autres syndicats

L'organisation lance un appel au calme en direction de ses membres.

la décision de déclencher la grève », a-t-il souligné.



Des infirmiers congolais

L'Union nationale des infirmiers et infirmières du Congo (Unic) s'est désolidarisée du mouvement de grève décrétée par certaines autres organisations syndicales des infirmiers. Dans une déclaration faite à la presse, le secrétaire général de l'Unic, Joseph Kibangula, a, en effet, exprimé sa désapprobation du préavis de grève adressé au ministre de la Santé publique par un groupe de syndicats des infirmiers. Il a noté que ces derniers sont pourtant signataires, comme l'Unic, d'un protocole d'accord avec le gouvernement, en mai dernier. « Nous disons que l'Unic n'est pas concernée par cet appel à la grève tout simplement parce que nous avons constaté qu'il y a violation des principes démocratiques d'association et de respect des autres. Nous sommes tous co-signataires du protocole d'accord, mais nous sommes désagréablement surpris de voir quatre syndicats sur les neuf prendre

Dans sa surprise, le secrétaire général de l'Unic a dénoncé la manière d'agir de ses compères qu'il a qualifiée d'anti-démocratique. Cependant, les syndicats qui lancent ce préavis de grève motivent leur action par le non-respect par le gouvernement des engagements contenus dans le protocole susmentionné.

Une réunion des partenaires

Joseph Kibangula a, toutefois, plaidé pour la convocation par le ministre de la Santé publique d'une réunion entre son cabinet et tous les partenaires sociaux dont les syndicats du secteur de la santé. Cela permettra, selon lui, d'examiner ou d'évaluer à mi-parcours le protocole d'accord signé il y a près de quatre mois. Le secrétaire général de l'Unic a aussi conseillé la mise en place d'un comité de suivi pour que toutes les revendications posées en mai puissent être acceptées et examinées afin de trouver ensemble des solutions.

L.D.

ONUSIDA

Des avancées significatives dans la lutte contre la maladie

Le rapport de l'instance indique que le virus du sida a été stoppé et le monde se rapproche de l'objectif 6 des objectifs du millénaire pour le développement qui concerne la lutte contre la pandémie.

L'Onusida qui révèle une accélération considérable en direction de la réalisation des objectifs mondiaux de lutte contre le VIH fixés pour 2015 indique qu'on a enregistré une contraction de 52 % de nouvelles infections à VIH chez les enfants et une réduction combinée de 33 % chez les adultes et les enfants depuis 2001

« Pour 2012, on estime à 2,3 millions le nombre de nouvelles infections à VIH chez les adultes et les enfants, soit 33 % de moins qu'en 2001. Chez les enfants, les nouvelles infections ont été réduites de 260 000, soit 52 % de moins qu'en 2001. Les décès liés au sida ont aussi diminué de 30 % depuis leur pic de 2005 grâce à un élargissement de l'accès au traitement antirétroviral », rappelle la même source.

Avec les avancées réalisées dans la lutte contre le sida, il est possible d'atteindre le cap de quinze millions de malades sous traitement antirétroviral

d'ici 2015 et aller même au-delà, comme le pense Michel Sidibé, directeur exécutif de l'Onusida : « Non seulement il nous faut atteindre l'objectif fixé pour 2015 de mettre 15 millions de personnes sous traitement contre le VIH, mais nous devons aussi aller plus loin et avoir la vision et la volonté de nous assurer qu'il n'y a pas de laissés-pour-compte ».

Le rapport de l'Onusida reconnaît en outre que dans la lutte contre la tuberculose, des progrès significatifs ont aussi été enregistrés au niveau de la réponse aux besoins des patients tuberculeux vivant avec le VIH, « et les décès liés à la tuberculose des personnes infectées par le virus ont diminué de 36 % depuis 2004 ».

Néanmoins cette étude de l'Onusida révèle que les progrès tardent à garantir le respect des droits humains, à faciliter l'accès des personnes les plus exposées au risque d'infection aux services de prise en charge du VIH, en particulier celles qui consomment des drogues, et à prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles – facteur-clé de vulnérabilité au VIH.

Aline Nzuzi

FORUM DES INVESTISSEURS

Des échanges fructueux entre la RDC et l'Afrique du Sud

Le gouvernement congolais, à travers le ministre de l'Économie et commerce, Jean-Paul Nemyoto, a approuvé la proposition de l'Afrique du Sud de mettre en place l'industrie de transformation dans la chaîne agricole.

Pendant six jours, soit du 16 au 21 septembre, les hommes d'affaires congolais et sud-africains ont discuté et échangé sur les possibilités de mettre en place des mécanismes de renforcement de la coopération entre les deux pays, particulièrement dans le secteur économique. De ces assises qui se sont tenues à Lubumbashi, il ressort que les exportations de la RDC vers l'Afrique du Sud sont basées principalement sur le cuivre, le pétrole, le bois et le café. Elles s'élèvent à 74 millions de rands, soit 7,480.660 millions de dollars américains en 2012. Tandis qu'en 2010, ces exportations ont été évaluées à 104 millions de rands, soit plus de dix millions de dollars

américains. Au regard du fait que le secteur des mines congolais reste dominé par la Chine, la Chambre de commerce sud-africaine a demandé à la RDC de mettre les bouchées doubles afin d'attirer plus d'investisseurs dans ce secteur. Pour rappel, c'est depuis 2009 que les rencontres entre les investisseurs congolais et sud-africains se tiennent à Lubumbashi et Kinshasa, dans le cadre de l'Initiative pour le commerce et l'investissement. C'est dans cette optique que la RDC, qui a prévu la création des zones économiques spéciales à travers le pays, en a lancé une dans la commune de Maluku, à l'est de Kinshasa, en vue de promouvoir le développement de l'industrie. Par ailleurs, le gouvernement congolais prévoit que les entreprises qui s'implanteront dans ces zones seront exonérées de toute taxe pendant les dix premières années de leurs activités.

Gypsie Oïssa Tambwe

DISTINCTION

Le Dr Denis Mukwege reçoit le prix suédois Right Livelihood

Ce prix est souvent considéré comme le prix Nobel alternatif.

Selon le jury, le gynécologue congolais de 58 ans est récompensé pour « l'action courageuse qu'il mène pour guérir les femmes survivantes de violences sexuelles dans les conflits armés et dénoncer les causes sous-jacentes de ces atrocités ».

Fondé en 1980, le Prix Right Livelihood est décerné chaque année dans l'enceinte du Parlement Suédois, et souvent désigné comme « le prix Nobel alternatif ». Son but est « d'honorer et de soutenir ceux qui offrent des réponses pratiques et exemplaires aux défis les plus urgents auxquels nous devons faire face aujourd'hui ». Depuis 1980, 153 personnes ou organisations, issues de soixante-quatre pays, ont reçu le « prix Nobel alternatif ». Le congolais René Ngongo l'a reçu en 2009.

Vers le prix Nobel de la Paix ?

Le nom du Dr Denis Mukwege est suggéré à plusieurs reprises pour l'obtention du prix Nobel de la Paix. À New-York, Valérie Trierweiler, la compagne du pré-



Le Dr Mukwege

sident français l'a de nouveau rappelé. C'était lors d'une réunion internationale sur les violences sexuelles dans les conflits. Elle était accompagnée du Dr congolais Denis Mukwege, propriétaire de l'hôpital de Panzi où sont soignées de nombreuses femmes violées. « Le travail du Dr Mukwege mérite d'être salué. « Je répète donc ici, dans cette enceinte internationale, qu'il a tout notre soutien... Et pourquoi pas, cela me semblerait

merité, pour le prix Nobel de la Paix ? ». Ce prix Nobel de la paix sera décerné en octobre prochain. Cette année, deux cent neuf personnes et cinquante organisations ont postulé pour devenir le symbole de la paix 2013.

Des femmes subissent l'innommable

Notons que dans son discours lors de cette réunion, la première dame de France a rappelé à l'assistance qu'elle s'était ren-

due dans les Kivu, en RDC, il y a deux mois. « Une région où les violences sexuelles se sont banalisées, au point d'ailleurs que le viol est considéré comme une « arme de guerre » et que certaines milices se seraient même organisées avec la farouche volonté de détruire systématiquement, chez les femmes, ce qui leur permet de donner la vie », a-t-elle indiqué.

Pour Valérie Trierweiler, cette escalade de la violence, provoquée par la guerre, n'épargne aucune femme.

Les plus âgées et même les fillettes subissent également l'innommable. « J'ai entendu le témoignage de trois générations de femmes. J'ai vu les plaies d'une enfant de 18 mois. Je voudrais dire à ceux qui commettent ces crimes que lorsqu'ils violent une enfant de 2, de 5 ou de 15 ans, c'est leur propre fille qu'ils violent. Lorsqu'ils violent une femme de 30 ans, c'est leur propre femme qu'ils violent. Et lorsqu'ils violent une femme de 60 ans, c'est leur propre mère qu'ils violent. C'est un

crime contre la vie, c'est l'humanité qu'ils piétinent ».

Le Dr Mukwege qui dirige l'hôpital de Panzi et qui fait partie, à l'occasion de cette journée, de la délégation française, en sait quelque chose. Il vit et agit au cœur même des Kivu. Il accueille les femmes violentées et brisées. Et avec son équipe, il les « kivu répare » comme il le dit lui-même », a-t-elle poursuivi.

Valérie Trierweiler a indiqué que 40 000 femmes ont reçu des soins à l'hôpital de Panzi ces dix dernières années.

« Mais certaines ont été si abimées qu'elles garderont des séquelles physiques et psychologiques toute leur vie. Parmi elles, toutes celles qui ont été infectées par ces groupes, « ces escadrons de la mort », parfois porteurs du sida... C'est monstrueux. C'est tout simplement inhumain !!! »

Tout en saluant le travail du Dr Mukwege, elle a fait savoir que la France plaidera encore et toujours pour que les responsables de ces crimes ainsi que leurs commandants soient poursuivis et punis.

Patrick Kianimi

FOOTBALL

Les matchs de la phase qualificative de la Division 1

Le coup d'envoi des rencontres sera donné, le 6 octobre, sur les trois sites, à savoir Mbandaka, Kindu et Kananga. Les clubs champions de onze provinces du pays s'affronteront pour trois places qualificatives. La Ligue nationale de football vient de donner les calendriers des matchs de la phase qualificative pour la Division 1. Ceci intervient lors de la désignation par le nouveau comité de gestion de cette instance nationale organisatrice du championnat national de football dans les trois sites où se dérouleront les matchs de cette étape indispensable pour les clubs champions des onze provinces de briguer les trois places de la Division 1.

C'est le 23 septembre que la Linafoot a procédé au tirage au sort des équipes dans le cadre de la programmation des matchs. Ce seront des rencontres à élimination directe sur les trois sites que sont Mbandaka et Kindu qui comptent chacun quatre équipes et Kananga où trois équipes s'affronteront en manche unique triangulaire.

L'on rappelle que le premier de chacun de trois sites obtiendra son sauf-conduit pour la Division 1. Et le calendrier des matchs se présente de la manière suivante :

Au stade Bakusu de Mbandaka Dimanche 06 octobre 2013	Mardi 08 octobre 2013
14h00: OC Saint Hyppolite - FC Tonnerre ou AS Vetu Club (1)	15h30: Vainqueur (1) - Vainqueur (2)
Au stade des Jeunes de Kananga Dimanche 06 octobre 2013	
16h00: AS Babeti ya Sika - Shark XI FC (2)	
Mardi 08 octobre 2013	15h30': AS Bantous - FC Momekano
15h30: Vainqueur (1) - Vainqueur (2)	
Au stade Lumumba de Kindu Dimanche 06 octobre 2013	Mardi 08 octobre 2013
14h00: OC Bukavu Dawa - AS Nika ou CS Monama (1)	15h30': FC Momekano - Lubumbashi Sport
Jeudi 10 octobre 2013	
16h00: US Socozaki - Maniema Union (2)	15h30': Lubumbashi Sport - AS Bantous

Martin Enyimo

INSTITUT FRANÇAIS

Septembre s'achève en musique

Le spectacle La Racine à deux saisons qu'entend offrir The Rainbow band au public le 28 septembre à 19 heures sous la Grande Halle va clore l'actuelle programmation de la Halle de la Gombe. Ce prochain show est déjà annoncé comme un concert de jazz inédit. En effet, dit-on, rien n'est plus vrai quand on sait que La Racine à deux saisons se veut une belle illustration de la combinaison de sonorités africaines et afro-américaines.

Ceux qui connaissent The Rainbow Band le savent et en conviennent, « métissage » est bien le mot adéquat pour dépeindre la musique de ce groupe de jazz qui ne se refuse rien dans ce sens. Ou, plutôt, est parvenue à créer une fusion entre la musique d'Afrique centrale et l'afro-américaine. Les principales influences du groupe, fait savoir l'Institut français (IF), ne sont pas des moindres. C'est dire que si la musique folklorique congolaise en constitue certes l'âme, pour qu'il y puise sa substance première mais il n'en reste pas moins que de The Rainbow Band trouve également matière à inspiration dans celle de Norah Jones, Charlie Parker et Erykah Badu.

The Rainbow Band est ainsi un de ces groupes de jazz de la ville que les Kinois gagneraient à mieux connaître. Ce, d'autant plus qu'il a vu le jour à Lemba, une des communes où l'art, mieux la musique est une pratique commune. Bien jeune encore, car créé en 2009, le jazz qui a son chemin à faire y met du cœur.

Nioni Masela

CPRAPS

Le comité a de nouvelles têtes

La Commission permanente de réforme des activités physiques et sportives (CPRAPS) présente un nouveau visage avec huit membres désignés en son sein.

Sous la présidence du ministre de la Jeunesse, des sports et loisirs, culture et arts, Baudouin Banza Mukalayi Sungu, la nouvelle configuration de la structure chargée d'assurer la promotion et le développement des activités sportives en RDC se constitue de Zénon Kabamba Kasongo (ancien secrétaire général à la Fédération congolaise de football association -Fécoba-), de Médard Lusadusu (entraîneur principal du Daring Club Motema Pembe-DCMP-), de Joseph Mukeba Mulamba (directeur technique national -football-).

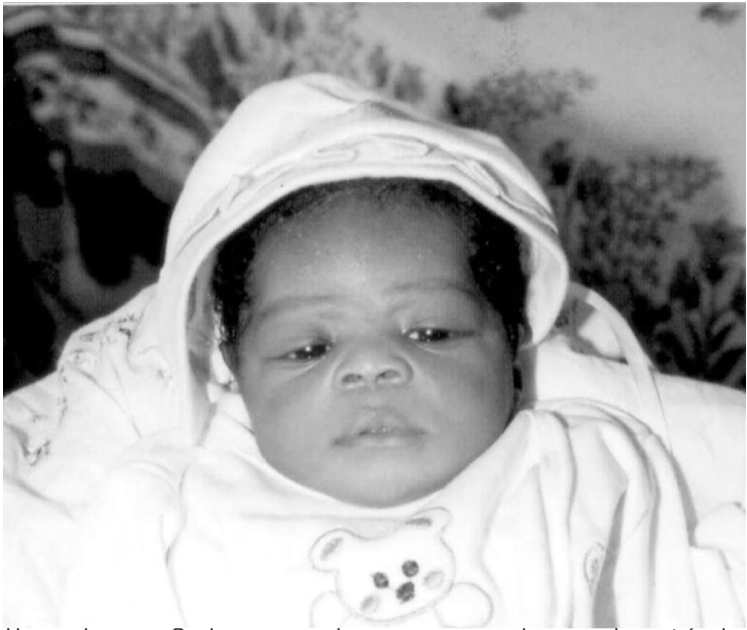
On retrouve également dans la CPRAPS Florent Ibenge (entraîneur principal de l'AS V Club de Kinshasa), de Guillaume Ilunga (entraîneur principal de l'OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu), Dr Bungu Kakala (médecin équipe nationale de football), Grégoire Badi Ediba Elonga (secrétaire général adjoint à la Fécoba) et un certain Maître Declerc.

Cette structure, indique-t-on, va assister le ministère de la Jeunesse et des Sports à préparer les mesures d'application de la Loi sportive. La CPRAPS se chargera aussi d'approuver un plan d'actions en matière des sports et loisirs, muni des indicateurs de performance. L'arrêté créant cette commission avait été signé en janvier 2012 par Claude Nyamugabo alors ministre de la Jeunesse et des sports.

L'on apprend que les huit membres du CPRAPS forment aussi une commission ad hoc, mise sur pied le 27 août 2013 par le comité exécutif de la Fécoba, et chargée de réfléchir sur un projet de politique nationale de développement du football en RDC. Les huit experts ont quarante-cinq jours pour présenter leur travail.

Martin Enyimo

CARNET ROSE



Il a plu au Seigneur, dans sa gracieuse bonté de donner le jour à sa bienveillante servante Daphné Françoïna Sainte-Marie Ondai-Akiera Gambeg, née le 19 septembre 2013 à 12h20 à la maternité du CHU de Brazzaville. Le bébé et sa mère se portent comme un charme.

IN MEMORIAM



Il y a de cela 30 ans, le 27 septembre 1983 – 27 septembre 2013, le Seigneur avait rappelé notre bien aimé Simon Bopaka.

En cette date commémorative les enfants Bopaka-Kiassy, Bopelo et Ngambali prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour celui qui a été notre modèle et notre patriarche.

A cet effet, les messes pour le corps de son âme sont dites en la Basilique Sainte Anne du Congo



27 septembre 2011- 27 septembre 2013, cela fait exactement deux ans, jour pour jour, que le Seigneur notre Dieu rappelait à lui sa fille Aline Solange Ossona, décédée à Cotonou au Bénin. A l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort, Madame Sidonie Ngassaki, frères, sœurs et toute la famille Oniangué M'Evanguï, demandent à toute personne qui a connu cette gentille dame d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Que son âme continue à reposer en paix pour l'éternité auprès de Dieu le père.

PROMOTION SPÉCIALE RENTRÉE SCOLAIRE

À l'occasion de la rentrée scolaire 2013-2014, BETHA-Multi services organise du 30 septembre au 10 octobre 2013 la 2^e édition du « give box ».

À l'achat d'une tenue scolaire, un cadeau composé des cahiers, des stylos, des règles et bien d'autres articles vous sera donné.

Adresse : 26 rue Ndolo-Talangaï, à côté de la pharmacie vert d'ô.
Contact : 05 758 68 27

UNESCO

Le Djiboutien Rachad Farah, candidat du Sud à la direction générale

Candidat consensuel de l'Afrique, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), de la Ligue arabe, et soutenu par l'Amérique du Sud, l'ambassadeur de Djibouti en France, Rachad Farah, brigue la direction générale de l'Organisation des Nations unies pour la science et la culture (Unesco). Il a présenté sa vision de l'institution sous forme d'un « New Deal » pour en (re)faire une « organisation de coopération intellectuelle attractive ».

Rachad Farah s'engage sur cinq propositions, qui ne seront possibles que « si un nouvel état d'esprit et une nouvelle gouvernance sont pris en compte » au sein de l'institution. Il propose « trois réformes majeures », après les mutations qu'a connues l'environnement mondial, marqué par une situation financière inédite. Il souhaite que l'Unesco assume son rôle de leader dans le cadre des négociations des objectifs de développement post-2015.

Il rappelle les enjeux de l'éducation, de la culture et du développement durable, de la paix dans le monde, du dialogue interculturel, des droits de l'homme, qui constituent à ses yeux des « défis de civilisation », et en appelle à « des solutions rapides, concrètes et pérennes », convaincu que l'Unesco possède des armes pour lever le défi, notamment « en accordant une place privilégiée aux intellectuels ».

Pour un nouveau départ, Rachad Farah propose que l'action de l'Unesco s'attelle à sauver les générations futures de la guerre, de la violence, de l'exclusion ; qu'elle redevienne un acteur clé du changement ; qu'elle contribue à l'idéal démocratique ; poursuive le programme Education pour tous (EPT) ; promeuve un égal accès à l'éducation et au savoir scientifique à travers le monde ; permette aux femmes d'être, à tous les niveaux, les actrices des programmes éducatifs ; et qu'elle joue pleinement son rôle d'acteur essentiel de la

coopération et des partenariats Nord/Sud.

Rachad Farah a décliné ses ambitions en six projets

Considérant l'Unesco comme un « réservoir unique de valeur, d'idées et de talents, n'appartenant à aucun État et à aucune idéologie, car il constitue un patrimoine mondial », Rachad Farah compte y intégrer la composante « Jeunesse », un maillon oublié ; créer des pôles universitaires d'excellence autour des sciences et des technologies dans les pays du Sud ; réintégrer l'enseignement de la tolérance et du dialogue entre les civilisations au travers des programmes spécifiques ; promouvoir une éducation ad hoc en faveur des communautés devenues vulnérables suite à un conflit armé ou aux conséquences du changement climatique ; adopter une charte mondiale des déserts ; soutenir la création de maisons d'Afrique dans le monde.

Pour accompagner ses ambitions, Rachad Farah va proposer une nouvelle gouvernance de l'organisation, notamment sa délocalisation et/ou sa régionalisation ; une nouvelle synergie entre les parties prenantes ; ainsi qu'une réflexion sur des financements innovants.

L'Unesco, une institution aux mains des Occidentaux que le Sud doit s'approprier Rachad Farah, candidat de l'Afrique, de l'OCI, et de la Ligue arabe, sera opposé au candidat libanais Joseph Maïla, et à la Bulgare Irina Bokova, candidate à sa propre succession. Il regrette que l'organisation ait été transformée en chambre de raisonnement des conflits politiques, en marge de sa mission originelle, et sous la prédominance des Occidentaux, à sa tête depuis sa création en 1946. Un seul Africain a dirigé l'Unesco, fort brillamment d'ailleurs, le Sénégalais Amadou Mahtar Mbow de 1974 à 1987. Il y voit un manque de diversité et d'universalisme. Pour lui, c'est le

temps de l'Afrique, et il pense que seul le Sud sauvera l'Unesco. Dans le cas contraire, l'Unesco est vouée à disparaître, car enfermée dans un ghetto « occidentalisé ». Or c'est au Sud, et particulièrement en Afrique, que cette institution fait son « marché » : alphabétisation, formation technique, formation des formateurs, enseignement supérieur, éducation des filles et des femmes, etc. Pour Rachad Farah, la donne a changé. Finies les idéologies qui ont laissé la place au terrorisme, à la montée de l'islamisme fondamentaliste qu'il faut combattre. De plus, l'Occident a connu plusieurs crises, financière, identitaire, économique, sociale, les populismes y ont fait leur nid. Compte tenu de toutes ces dérives, Rachad Farah plaide pour un retour aux sources de l'Unesco, à une organisation moins bureaucratifiée, « plutôt un vecteur privilégié de circulation du savoir et de dialogue des civilisations ».

Un rapport de la Cour des comptes accable l'Unesco

Concernant le bilan d'Irina Bokova, il le juge « discutable, et sa gestion calamiteuse », se référant au rapport de la Cour des comptes, et déplore une absence d'initiatives dans les orientations de l'institution. L'Unesco a été confrontée, à la fin de l'année 2011, à une situation de crise lorsque les États-Unis ont suspendu leur contribution à la suite de l'accession de la Palestine au statut d'observateur au sein de l'Assemblée générale de l'ONU, perdant 30% du budget, compensée par les pays africains.

Les trois candidats, Joseph Maïla, Irina Bokova et Rafad Farah, seront auditionnés le 2 octobre par le Conseil exécutif de l'Unesco. À l'issue de ces auditions, le Conseil exécutif, qui est composé de 58 États membres, se prononcera à bulletin secret sur le nom du candidat dont les travaux débiteront le 12 octobre.

Noël Ndong

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Henri Lopes à la tête d'une mission électorale

Selon un communiqué de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) daté du 26 septembre, l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopes, a été dépêché en République de Guinée Conakry par le secrétaire général de l'OIF, Abdou Diouf, pour conduire une mission électorale à l'occasion des élections législatives qui auront lieu le 28 septembre.

Le document précise que cette mission est exécutée à l'invitation des autorités guinéennes qui souhaitent un scrutin libre, fiable, transparent et inclusif. Composée d'une vingtaine d'experts électo-

raux et de parlementaires issus de l'espace francophone, cette mission a pour but de collecter des informations et de suivre le processus électoral.

« Conformément aux dispositions de la Déclaration de Bamako, cette mission a pour mandat d'observer le déroulement des opérations électorales et d'apprécier la mise en œuvre des engagements agréés par l'ensemble des acteurs guinéens en faveur de la tenue d'un scrutin libre, fiable, transparent et inclusif », souligne le communiqué. Pendant son mandat, précise

le document, la mission rencontrera les principaux acteurs guinéens du processus électoral et œuvrera en étroite concertation avec les partenaires internationaux sur place.

« Le déploiement de cette mission s'inscrit dans le cadre de l'important programme d'accompagnement du processus électoral mis en œuvre par l'OIF en Guinée en vue de contribuer à promouvoir une vie politique apaisée et à renforcer les capacités techniques des institutions électORALES », conclut le communiqué.

Tiras Andang

DISPARITION

Jacques Loubelo s'en est allé

Le géant de la musique congolaise est mort le mercredi 25 septembre en début de soirée au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, où il était admis depuis quelques jours.

La mort de Jacques Loubelo qui était à la fois guitariste, auteur compositeur et interprète, représente une perte inestimable pour la musique congolaise qui se vide petit à petit de ces grands noms. À 73 ans, Jacques Loubelo avait encore beaucoup à donner aux mélomanes. Sa mort intervient alors que le public l'attendait le 24 septembre dernier à l'Institut français du Congo (IFC) et le 29 de ce mois au bar la Détente à Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville. Artiste visionnaire, alors que la question du tribalisme et du régionalisme ne préoccupait nullement les Congolais, Jacques Loubelo avait déjà composé en 1984 la chanson *Congo*. Une oeuvre produite par l'Industrie africaine de disque (IAD) avec le concours de Freddy Kebano, arrangeur et ingénieur de son. Cette chanson, qui invite les Congolais à l'unité, demeure toujours d'actualité. Pour preuve, elle est reprise par nombre d'artistes de la nouvelle génération (le cas du célèbre refrain des Patrouilles des Stars), et interprétée à toutes les grandes manifestations nationales.

Les Congolais, jeunes et vieux, ne résistent pas au plaisir d'interpréter quelques mélodies de l'artiste dont certaines servent de générique à des productions audiovisuelles : « *Congo'o, ekolo monéné to bosana té Congo* » qui veut dire « *Congo grand pays* », « *To lingana é é é, to yokana é é é, to salisana malamou bongo to bonguissa Congo...* ». Autrement dit : « *Aimons-nous, entendons-nous, soutenons-nous pour construire le Congo* ».

Son répertoire était aussi riche avec des chansons comme *Morobe*, *Mutampa*, *Ntima luaka*, *Ya Samba*, *Lubuka*,

sans oublier la célèbre chanson *Ngando* qui a bouleversé les habitudes alimentaires des Congolais, faisant manger le fameux « ngando » (caïman) à ceux qui regardaient sa viande avec désintéret et mépris. Traditions obligent !

Le morceau, repris par les antennes nationales comme générique pour une émission de cuisine est connu de tous. Ou presque !

Une expérience musicale pour la jeunesse

Lors de la célébration de ses cinquante ans de carrière en janvier 2011, Jacques Loubelo, s'était dit très préoccupé par la qualité de l'héritage musical qui sera légué à la jeunesse congolaise. Il pense que la jeunesse congolaise ne joue plus son rôle de pionnier. D'où son invite au gouvernement de mener une véritable politique d'orientation de la jeunesse, notamment par la création des structures appropriées pour leur permettre d'échanger avec l'ancienne génération.

Cette icône de la scène musicale congolaise était aussi une grande gueule qui savait revendiquer ses droits. Jacques Loubelo n'avait pas hésité de dénoncer l'oubli de la Nation à son égard. Le message était passé car le 21 juin 2013, la date est significative, le ministre de la Culture lui remet sa médaille.

Né à Poto-Poto Djoué en 1940, cet artiste Jacques Loubelo a été élevé dans la commune de Bacongo et éduqué chez les prêtres catholiques. Il a débuté sa carrière dans le groupe Les Cheveux Crépus, un mélange de folklore et de modernité. Ce septuagénaire a vécu de longues années en Suisse avant de rentrer à Brazzaville où il est remonté sur scène le 25 avril 2009 au Centre culturel français de Brazzaville, l'actuel Institut français du Congo.

Bruno Okokana

7^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le président de la République félicite les Diables rouges

Denis Sassou N'Guesso a rendu hommage à l'équipe nationale des moins de 20 ans qui a remporté la médaille d'or de football lors des 7es Jeux de la Francophonie. Les Diables rouges entrent ainsi dans la légende de ces Jeux en étant la première équipe à conserver le titre, après le succès de Beyrouth en 2009.

deux matchs nuls face au Rwanda et au Sénégal qu'il a finalement battu aux tirs au but lors des demi-finales. Malgré la saturation physique, les Diables rouges ont vaincu les Marocains en finale 2-1. « *C'est donc en conquérants, fiers d'être Congolais, que ces jeunes ont mouillé le maillot pour relever le défi de la performance* », a déclaré le

du Centre national de formation de football de Brazzaville (CNFFB) tout en rappelant que 70% des jeunes médaillés de ces Jeux sont issus de cette structure de formation.

Objectifs : Libreville et Johannesburg !

Un entraîneur sélectionneur sera recruté pour maintenir cette flamme. Ce dernier s'occupera à la fois des joueurs locaux et de ceux de la diaspora. Il s'engagera avec pour objectif de remporter la Coupe de la Cémac 2013 à Libreville ainsi que la CHAN 2014 à Johannesburg. L'entraîneur sera également tenu de qualifier les Diables rouges seniors à la phase finale de la CAN 2015 au Maroc. « *Nous avons le devoir d'agir avec diligence* », a souligné Léon Alfred Opimbat.

Répondant aux préoccupations soulignées, le président de la République a indiqué qu'il fallait travailler en privilégiant l'intérêt de la Nation pour atteindre les résultats escomptés. Ainsi a-t-il appelé les dirigeants des clubs et des fédérations à apprendre à servir le pays dans l'humilité comme les jeunes viennent de le montrer à travers les Jeux de la Francophonie à Nice. Denis Sassou N'Guesso a par ailleurs exhorté les Diables rouges à persévérer dans l'effort afin de continuer à porter haut l'étendard du pays dans les compétitions auxquelles ils participeront.

James Golden Eloué et Rominique Nerplat Makaya



Le chef de l'État recevant la médaille d'or symbolique

Le président de la République a salué le parcours élogieux des jeunes congolais à Nice en France. Dans cette compétition, les Diables rouges ont, en effet, livré cinq matchs en sept jours. Un record ! Ils ont enregistré trois victoires : 3-0 devant la France, pays hôte, avant de prendre le dessus sur le Canada, 3-1. L'équipe a, par ailleurs, concédé

ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat. Pour maintenir l'élan de la relance amorcée du football, il a saisi l'occasion et plaider pour un appui conséquent aux clubs d'autant plus que ces derniers fournissent les joueurs à l'équipe nationale. Alfred Opimbat a également évoqué le processus de dynamisation et de mise à niveau

BRIN D'HISTOIRE

Le poste de Premier ministre est superflu

La « République des savants », ce titre à l'ironie dévastatrice je l'emprunte à un écrivain congolais qui a réfléchi, longtemps, sur les turpitudes de ses concitoyens. Les Congolais, en effet, ont la fâcheuse manie de donner l'impression qu'ils ont réponse à tout, même sur des questions qu'ils ne maîtrisent pas. Cette impression est confortée ces jours-ci par le ballet des pseudos exégètes de la Constitution. Au cœur de leurs péroraisons, entre autres préoccupations, la nécessité d'un Premier ministre pour accroître l'efficacité et l'efficacité de l'action gouvernementale. Un véritable serpent de mer.

Vendredi 12 janvier 1968, le président Massamba-Débat mettait fin au bicéphalisme en vigueur au Congo depuis la Révolution des 13, 14 et 15 août 1963, en supprimant le poste de Premier ministre, occupé alors par Ambroise Noumazalaye. À cette occasion, le président Massamba-Débat déclarait péremptoirement : « *Le poste de Premier ministre est superflu puisque c'est le président de la République qui préside le Conseil des ministres* ».

Ce constat découle de l'expérience et tend à démontrer que l'importance d'un Premier ministre dans la direction des affaires de l'État est anecdotique. Ce que corrobore l'observation de la vie politique au Congo. Le président de la République, quel que soit son type, présidentiel, semi présidentiel ou présidentiel, est le pivot de la vie nationale. Tout, à de rares exceptions près, remonte vers lui. C'est lui qui décide, comme les Premiers ministres Youlou Fulbert en 1959-1960 et Massamba-Débat d'août à décembre 1963, qui occupèrent une primature acclimatée à la réalité historique du moment. Leurs prérogatives furent celles d'un chef d'État. Ils dirigèrent et gouvernèrent le pays. Situations exceptionnelles.

Pendant quasiment trois décennies, compte non tenu de l'expérience du Conseil d'État et ses Vice-présidents, les Premiers ministres ne sont que des Primus inter pares. Les premiers des ministres dans l'ordre protocolaire. La Conférence nationale, en 1992, conféra à André Milongo des pouvoirs exceptionnels : chef du gouvernement, chef des armées. Il en usa

et en abusa parfois, défiant le président de la République qui, il faut le reconnaître, fit preuve d'un stoïcisme tout aussi exceptionnel pour ne pas entraver l'action gouvernementale. Milongo fut un Premier ministre doté de pouvoirs forts.

À ces deux conceptions du Premier ministre s'est ajoutée une troisième, récemment inspirée par le pays qui a introduit cette prérogative gouvernementale chez nous. Il s'agit du Premier ministre « simple collaborateur », dépouillant ce poste du prestige qui l'entourait encore avant cette véritable descente en flammes.

La question de la place et du rôle d'un Premier ministre est fondamentale. Evitons les prises de position hâtives et émotionnelles. La République vaut bien un temps de réflexion. Mais dans notre pays nous avons pris la mauvaise habitude de focaliser notre attention sur les individus plutôt que sur le sujet à examiner. Au lieu de regarder le ciel, nous regardons le doigt qui nous l'indique. Il s'agit ici, au lieu de propos vaseux, de réfléchir ou même de réinventer le rôle du Premier ministre dans le cadre d'un système redéfini à l'aune de notre vécu poli-

tique et aussi à celle de l'expérience d'autres pays. La place et le rôle du Premier ministre en France et en Angleterre ne sont pas comparables, chaque pays en ayant sa conception propre.

Inventons donc la nôtre au lieu, dans un accès de psittacisme, de disserte sur une fonction aux contours mal définis et mécaniquement plaquée sur nos institutions. Jusque-là toutes les expériences pour animer l'action gouvernementale ont fait chou blanc : directeur de cabinet- Premier ministre, système des pôles, etc. Il faut intelligemment s'y attaquer pour véritablement décharger le président de la République qui ne peut pas être au four et au moulin, au risque de mouliner du vent. De ce point de vue, il y a bien un problème. L'assertion du président Massamba-Débat nous le rappelle.

Quel Premier ministre pour notre pays et dans quel système politique ? Telle est l'interrogation cardinale. Lustrer nos institutions est un vaste chantier qui ne s'accomode pas de propos à l'emporte-pièce, mais d'une réflexion sérieuse.

Mfumu